

Collection
Mouvements sociaux

no MS0805
La Marche mondiale des
femmes de l'an 2000

Martine Simard

sous la direction
d'Yvan Comeau
avec la collaboration
de LuuThuy-Diep

avril 2008



Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Collection Mouvements sociaux – MS0805
«**La Marche mondiale des femmes de l’an 2000**»
Martine Simard

ISBN-10 : **2-89-605-297-6**
ISBN-13 : **978-2-89605-297-4**
EAN : **9782896052974**

Dépôt légal : 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cris.es.uqam.ca>.

Denis Harrisson
Directeur

NOTES SUR L'AUTEURE

Martine SIMARD s'intéresse aux luttes collectives pour améliorer les conditions de vie ici comme ailleurs. Elle a complété une maîtrise en service social à l'Université Laval (organisation communautaire), dont le mémoire portait sur la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Une de ses passions est de s'impliquer autour des projets de développement communautaire et international. Elle travaille présentement auprès des personnes immigrantes, à l'intégration de celles-ci, à la défense de leurs droits et au rapprochement interculturel.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	ix
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	xi
RÉSUMÉ	xiii
INTRODUCTION	1
1. LES SOURCES DE DONNÉES	3
1.1. Les sources documentaires	3
1.2. Les entrevues	3
2. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE	5
2.1. Le contexte d'émergence	5
2.2. La chronologie des événements	6
2.3. Les acteurs en présence	8
2.3.1. Le groupe en lutte	8
2.3.2. L'opposition	11
2.4. Les intérêts en cause et les enjeux	12
3. L'ÉMERGENCE DE LA LUTTE	19
3.1. La situation de privation, de conflit ou de désaccord	19
3.2. La construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs	20
3.2.1. Le diagnostic	20
3.2.2. Le pronostic	21
3.3. La constitution et le maintien de l'identité collective	22
3.4. Les courts-circuits de solidarité	23
4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE	27
4.1. Les opportunités	27
4.2. La conduite de la lutte	28

4.2.1.	Le leadership	28
4.2.2.	Les ressources.....	29
4.2.3.	Les stratégies	30
5.	L'ÉVALUATION DE LA LUTTE	35
5.1.	Les résultats	35
5.1.1.	Sur le plan de la mobilisation et de l'organisation	35
5.1.2.	Sur le plan des gains relatifs aux revendications	38
5.2.	La relance de l'action suite aux résultats de la MMF	38
6.	LES PISTES DE RENOUVELLEMENT	41
BIBLIOGRAPHIE		43
ANNEXE 1		
RUBRIQUES DE LA « GRILLE POUR LA RÉALISATION DE MONOGRAPHIES PORTANT SUR DES LUTTES COLLECTIVES » (COMEAU, 2005)		47
ANNEXE 2		
GUIDE D'ENTREVUES		48
ANNEXE 3		
QUESTIONNAIRE SUR L'ENGAGEMENT SOCIAL ET MILITANT.....		49
ANNEXE 4		
PORTRAIT SOCIAL ET MILITANT DES RÉPONDANTES		50
ANNEXE 5		
COMPARAISON ENTRE LES REVENDICATIONS DE LA MARCHE MONDIALE DES FEMMES ET LES RÉPONSES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		51

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Intérêts économiques des principaux acteurs.....	13
TABLEAU 2	Intérêts politiques des principaux acteurs.....	14
TABLEAU 3	Intérêts idéologiques des principaux acteurs	15

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AQOCI	Association québécoise des organismes de coopération internationale
BM	Banque mondiale
CALACS	Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CCMF	Comité canadien de la Marche des femmes
CROM	Comité régional d'organisation de la Marche
CLOM	Comité local d'organisation de la Marche
CSF	Conseil du statut de la femme
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
CSN	Confédération des syndicats nationaux
FFQ	Fédération des femmes du Québec
FMI	Fonds monétaire international
GREMF	Groupe de recherche multidisciplinaire féministe
MMF	Marche mondiale des femmes de l'an 2000
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies

RÉSUMÉ

*Pour réaliser la **Marche mondiale des femmes de l'an 2000** (MMF), des femmes provenant des quatre coins du globe se sont regroupées dans un mouvement et ont tenu diverses activités, selon les réalités de leurs pays. L'organisation de la Marche prévoyait de grandes actions communes pour démontrer et développer la solidarité des femmes, obtenir des appuis dans la société civile, dénoncer les oppressions auprès des décideurs et enfin, tenter de faire des gains concrets pour les femmes à partir d'un certain nombre de revendications.*

Les actrices ont agi à plusieurs niveaux: international, national, provincial et local. Les stratégies utilisées ont été de trois ordres: l'éducation populaire et la mobilisation, le lobbying, et l'organisation en réseaux. La monographie s'arrête aux aspects particulièrement bien réussis de la lutte et aux difficultés rencontrées. Sont également suggérées quelques pistes de renouvellement de l'action, si celle-ci devait être répétée.

Martine Simard

INTRODUCTION

Ce document présente la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 (MMF), à partir d'une grille spécifique de cueillette et de catégorisation des données sur les luttes sociales (Comeau, 2005). Nous pouvons effectivement considérer la MMF comme une lutte, dans la mesure où a été intentionnellement initiée une action qui avait pour perspective une réponse favorable, de la part d'un opposant, à un certain nombre de demandes précises.

La monographie traite de l'émergence de cette lutte, de son développement, de son évaluation et de son renouvellement. Ces têtes de chapitres permettent d'aborder plusieurs aspects de cette action d'envergure, dont l'organisation débute en 1997 et l'action se termine en octobre 2000. En effet, nous aurons l'occasion de présenter les acteurs en présence, les intérêts et enjeux présents et les schèmes d'interprétation collectifs des protagonistes. Seront également traités les aspects que sont l'identité collective et la solidarité vécue à travers l'action collective. Il sera également question des stratégies d'action utilisées lors de la MMF et de la rationalité des actrices quant à leur choix. La monographie porte enfin sur les interprétations de celles-ci quant aux gains obtenus, de même que sur les stratégies à développer pour améliorer les luttes subséquentes.

Cette monographie a inspiré un mémoire que nous avons présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention du grade de maîtrise en service social. Ce mémoire analyse plus spécifiquement les stratégies d'action et les rapports au pouvoir vécus à travers la lutte collective qu'est la MMF. Notre choix de recherche découle du désir de rendre les femmes visibles sur la « cartographie sociale » (notre traduction de « *social map* » de Reinharz [1992: 52]) et de contribuer à la compréhension d'une action pertinente contre le néolibéralisme et le patriarcat.

1. LES SOURCES DE DONNÉES

Pour réaliser cette monographie, nous avons utilisé les données provenant de sources documentaires et d'entrevues individuelles.

1.1. Les sources documentaires

La monographie de la Marche mondiale des femmes (MMF) de l'an 2000 a exigé une sélection de documents pertinents, afin de dresser un portrait détaillé de la lutte. Les sources documentaires sont essentiellement: les documents produits par le Comité de la marche mondiale et la Fédération des femmes du Québec (FFQ)¹, les règlements de régie interne, les procès-verbaux entourant la lutte, ainsi que les documents d'orientation et d'évaluation produits par le Comité de la marche mondiale. Le site Internet de la MMF, « Femmes en marche »², s'avère incontournable, puisqu'il renferme une quantité impressionnante d'informations provenant de plusieurs pays (correspondance entre les coordinations nationales et le secrétariat de la Marche mondiale des femmes à Montréal, réponses aux questionnaires d'évaluation et bilans publiés par les coordinations nationales de la Marche, plates-formes de revendications nationales, sites Internet des groupes participant à la MMF, discours, affiches, entrevues, rencontres, télécopies, courriers électroniques, envois postaux, dessins, caricatures, documents d'éducation populaire, témoignages, coupures de presse, photos, chansons, vidéos, études, statistiques, etc.). Nous avons également consulté quelques articles de journaux et de revues, ainsi que des rapports de recherche et des mémoires portant sur cette action collective mondiale.

1.2. Les entrevues

En ce qui concerne les entrevues, nous avons constitué un échantillonnage « non probabiliste, ou théorique » (Deslauriers et Kérisit, 1997: 97), composé de cinq femmes provenant des milieux de militance liés au mouvement féministe québécois, plus précisément des femmes impliquées au niveau des comités organisateurs de la MMF. Donc, il peut s'agir d'une femme qui s'est retrouvée dans l'une ou l'autre de ces structures organisationnelles de la Marche en 2000: le comité d'action national, le comité sécurité, le comité violence, le comité pauvreté, le comité de stratégie national, le comité national des comités régionaux d'organisation de la Marche (CROM)

¹ La FFQ est un « membre fondateur » du Comité de la marche mondiale. Elle rassemble des groupes de femmes, des coalitions et des équipes de travail autour des questions touchant les femmes du Québec. La FFQ a assuré la coordination mondiale de la MMF.

² Femmes en marche (2002). <http://www.marchemonde.org/bilan/index.html>, consulté le 7 février 2005.

ou un comité local d'organisation de la Marche (CLOM). Les femmes étant également recrutées à partir de l'un des critères suivants:

- avoir joué un rôle-clé dans les comités organisateurs de la Marche (par exemple, participante à la délégation à l'Organisation des Nations unies (ONU), responsable de la stratégie de lobbying régional, québécois, canadien ou international) ;
- avoir eu une visibilité publique lors de la MMF (par exemple, porte-parole devant les médias).

Nous avons fait parvenir un feuillet d'information à la FFQ et aux comités organisateurs québécois de la MMF pour les informer de notre projet et inviter les femmes répondant à nos critères d'échantillonnage à nous contacter. Les entrevues, d'une durée moyenne d'une heure et demie, ont été menées dans un style semi-directif, afin de traiter en profondeur les thèmes abordés, tout en laissant place à la souplesse. Les femmes étaient invitées à prendre la parole librement, à partir d'un guide d'entrevue pertinent aux objectifs de recherche (Annexe 2). Enfin, un court questionnaire était rempli en fin d'entrevue (Annexe 3), dans le but de recueillir des données sur la personne, sur ses antécédents professionnels et militants, et sur son implication lors de la MMF (portrait des femmes interrogées à l'Annexe 4).

2. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE

Ce chapitre s'intéresse au contexte d'émergence de la lutte, à la chronologie des événements, aux acteurs en présence, aux intérêts en cause et aux enjeux.

2.1. Le contexte d'émergence

Il faut d'abord considérer que le mouvement des femmes et, de façon plus circonscrite, le mouvement féministe, possède des assises solides au Québec, qui se sont constituées au moins depuis le début du 20^e siècle. Le mouvement a développé une base communautaire forte, étendue et diversifiée, malgré les divergences qui pouvaient surgir entre les différents groupes du mouvement (groupes de femmes, comités femmes de syndicats, groupes de femmes dans les associations mixtes, etc.). La coopération entre le mouvement et le féminisme d'État est également une raison importante du dynamisme féministe québécois. Le mouvement féministe est orienté vers l'action et vise le rayonnement large de ses idées. Pour Marandet, la juxtaposition du pragmatisme anglo-saxon et la théorie inspirée des Françaises « donne[nt] donc au mouvement québécois les atouts nécessaires à la création d'un mouvement mondial » (2000: 112).

À son arrivée à la présidence de la Fédération des femmes du Québec en 1994, Françoise David constate qu'il y a une nécessité de réorienter les stratégies de la FFQ, afin de faire non seulement du lobbying, mais également de passer à l'« action directe » (Conseil du statut de la femme, 2001). En 1995, la FFQ initie la marche *Du pain et des roses*, pour demander des mesures concrètes au gouvernement provincial afin d'éliminer la pauvreté. La présence des femmes du Sud à cette marche suggère à deux Québécoises l'idée d'une marche mondiale des femmes en l'an 2000 (Femmes en marche, en ligne). De plus, les réponses du gouvernement québécois lors de la marche de 1995 « montrent les limites de l'État québécois » et invitent à approfondir l'analyse des « problèmes sociaux rencontrés par les femmes aux niveaux nationaux » comme relevant d'une « politique économique mondiale néolibérale fortement inégalitaire » (Giraud, 2001: 147). Le mouvement des femmes établit des liens entre le néolibéralisme et les conditions de vie des femmes et des hommes, et dénonce cette « féminisation de la pauvreté », puisque les 70 % des 4,5 milliards de personnes vivant avec moins de 2 \$ US par jour sont des femmes et des enfants (Marche mondiale des femmes, 2000a).

2.2. La chronologie des événements

La plupart des informations mentionnées dans cette partie proviennent d'un document produit par Femmes en marche sur le site Internet de la MMF, ainsi que des articles de journaux décrivant quelques-uns de ces événements.

L'appel pour une action mondiale est lancé lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes de l'ONU à Beijing en Chine, en septembre 1995 et réitéré en 1996, au moment où les femmes du monde confirment leur intérêt pour un mouvement international. Dès 1997, la FFQ embauche une équipe de travailleuses chargées de l'organisation internationale de la Marche. Celles-ci font les « pigeons voyageurs », pour utiliser l'expression utilisée par Françoise David en entrevue (Barbot et Rose, 2000: 7). Ces émissaires multiplient les occasions pour parler du projet de la Marche (rencontres, voyages personnels, colloques, conférences, etc.). À l'invitation du Comité provisoire de coordination de la Marche, 140 représentantes de 65 pays se rencontreront en octobre 1998, à Montréal, pour décider des grandes lignes de la Marche. On précise alors ses deux thèmes principaux (pauvreté et violence) et les 17 revendications mondiales. Le Comité de liaison international est créé, afin de préparer les actions mondiales. Après trois ans d'efforts d'organisation, la MMF est officiellement lancée lors de la Journée internationale des femmes (8 mars) de l'an 2000, pendant une conférence de presse à Montréal, et par des femmes à New York et à Genève.

Les objectifs de cette action d'envergure sont d'éliminer la pauvreté et la violence faite aux femmes. L'organisation est à l'image du défi lancé. À son apogée, en octobre 2000, près de 6 000 ONG réparties dans 161 pays et territoires en font partie (Fédération des femmes du Québec, 2001). Chaque groupe participant travaille à l'élaboration des revendications pour son pays ou son territoire et recueille des appuis auprès d'autres organisations, groupes, associations au niveau national. La Marche comporte des revendications mondiales auxquelles adhèrent les organisations de chaque pays ou territoire participants, qui sont toutefois libres de choisir leurs moyens d'action et d'ajouter des revendications selon leurs réalités locales. Ainsi, le Comité canadien de la Marche des femmes (CCMF)³ a 13 revendications qu'il adresse au gouvernement fédéral. Les revendications comportent quatre volets: élimination de la pauvreté, redistribution de la richesse, éradication de la discrimination envers toutes les femmes, et établissement des lois garantissant le respect des droits des femmes. Pour sa part, le rassemblement québécois avance 20 revendications « provinciales » touchant l'accès à l'emploi, la citoyenneté et les droits fondamentaux, les conditions de travail, l'éducation, la lutte contre la violence et la pauvreté, le logement, l'orientation sexuelle, la santé, etc. (voir la liste à l'Annexe 5).

³ Il regroupe des associations, des fédérations, des réseaux et des comités formés principalement de femmes et travaillant sur diverses questions soulevées par les membres de la Marche.

Du 9 au 13 octobre 2000, des marches, des activités d'éducation populaire et des activités de lobbying ont lieu dans toutes les régions du Québec et dans des milliers de localités dans le monde. Les femmes diffusent leurs activités sur les plans tant local, provincial, que national, et annoncent dans leur territoire les événements mondiaux grâce à un « calendrier de solidarité mondiale de l'an 2000 ». La clôture de cette phase a lieu à Montréal, le 14 octobre 2000, date qui annonce le début des grandes marches communes. La MMF possède effectivement son calendrier d'actions communes, c'est-à-dire les marches regroupant des femmes de plusieurs pays participants.

Le 15 octobre 2000, les femmes se rassemblent à Hull et marchent vers la colline parlementaire à Ottawa. Une délégation du CCMF y rencontre le premier ministre du Canada de l'époque, M. Jean Chrétien, pour lui faire part des revendications et demander des gestes concrets. Puis, des déléguées du monde se retrouvent le 16 octobre 2000 à Washington, pour rencontrer le président de la Banque mondiale (BM), M. James Wolfensohn, et le directeur du Fonds monétaire international (FMI), M. Hörst Kohleron, ainsi que pour dénoncer les effets dévastateurs des politiques de ces institutions pour les femmes. Le 17 octobre 2000, une délégation de la Marche porte les revendications devant des responsables onusiens et leur remet les 5 millions de signatures d'appui recueillies dans le monde entier. Simultanément, des contingents de femmes de plusieurs pays marchent solidairement dans les rues de New York. Au Québec, plusieurs font du bruit à midi, signifiant leur appui à cette action. Bref, les femmes sont invitées à se mobiliser durant ces journées d'actions et de luttes, en solidarité avec leurs sœurs de partout dans le monde.

L'action se termine officiellement le 17 octobre 2000, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Des femmes se réunissent le 18 octobre 2000 pour faire le bilan des actions réalisées. Étant donné l'ampleur des questions soulevées et le peu de gains concrets réalisés jusque là, et considérant avoir tout de même créé un réseau international de solidarité, les organisatrices décident de continuer les actions et de mettre sur pied un comité de suivi de la Marche.

2.3. Les acteurs en présence

Selon la grille de Comeau (2005), il convient de distinguer deux grandes catégories d'acteurs dans la lutte : l'organisation qui initie la lutte et les opposants ou adversaires. L'organisation de la MMF est composée d'une coalition d'actrices, d'une base sociale et d'alliés. L'opposition regroupe les personnes ou groupes auxquels l'organisation attribue une part de responsabilité concernant les problèmes auxquels font face les femmes⁴.

2.3.1. Le groupe en lutte

La MMF est un vaste réseau de personnes et d'organisations qui se sont impliquées à différents degrés, niveaux et moments de la lutte.

- **La coalition**

Le conseil d'administration de la FFQ initie la lutte et crée un comité de coordination du volet international de la Marche (appelé Coco), sur lequel siègent 22 femmes provenant d'organisations diversifiées et associées au mouvement des femmes au Québec. Pour « faciliter les échanges et la communication, coordonner les actions mondiales et suivre l'évolution des revendications mondiales » (Guidon, 2000: 42), un comité de liaison international est formé et composé de 44 femmes représentant toutes les grandes régions du monde et les principaux groupes de femmes au Québec. Bien d'autres femmes contribuent à l'organisation de la Marche : les travailleuses de la FFQ, les membres des comités et de nombreuses militantes bénévoles. Selon la présidente de la FFQ de l'époque, ces femmes partagent généralement des caractéristiques communes : elles sont combatives, militantes, généreuses, de bonne humeur, pas déprimées, ni dépressives, et elles ont une bonne analyse sociopolitique ainsi que des compétences à mettre à contribution (Barbot et Rose, 2000).

De fait, la FFQ consent beaucoup de ressources humaines (travailleuses, contractuelles, stagiaires et bénévoles) au projet de la Marche. Pour le Québec, six comités sont formés pour dégager les revendications et organiser les événements: le comité national d'action, le comité de sécurité, le comité sur la violence, le comité sur la pauvreté, le comité national qui regroupe les CROM et le comité national de stratégie. Dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, le CROM prend l'initiative de mettre sur pied quatre CLOM, en fonction du découpage des MRC sur le territoire régional (Plamondon, 2004: 15). Dans d'autres régions, des CROM font de même et créent des

⁴ On retrouve également parmi les adversaires des personnes ou groupes qui ne sont pas directement concernés par la lutte, mais qui s'y opposent pour diverses raisons. Pour les besoins de cette recherche, nous limitons l'identification des adversaires à ceux interpellés lors de la MMF.

CLOM selon leurs propres modalités et selon les besoins locaux. Cette structure permet de regrouper des représentants et représentantes des groupes de femmes, des groupes communautaires, des syndicats, et des membres des communautés religieuses.

- **La base sociale**

Les femmes concernées par les retombées éventuelles de la lutte sont principalement celles vivant des situations de pauvreté et de violence. À ce sujet, Françoise David souligne qu'il n'est pas toujours facile de rejoindre les femmes les plus démunies, même par l'entremise des associations existantes (Barbot et Rose, 2000: 12). Or, dans son bilan de la Marche, l'historienne féministe Dumont soutient que la MMF a mobilisé une « nouvelle armée de militantes ». Il s'agit non plus uniquement de « bourgeoises philanthropes adeptes de la réforme sociale » ou des « professionnelles diplômées », mais, cette fois, des « femmes de la base, et surtout celles de tous les pays » (Dumont, 2004: en ligne). Selon plusieurs sources, la Marche mondiale a su mobiliser des femmes provenant de tous les milieux socio-économiques et ayant des identités différentes: jeunes, âgées, ne se disant pas féministes, lesbiennes, appartenant à diverses communautés culturelles, travailleuses du sexe, handicapées, etc. (Fédération des femmes du Québec, 2001: 2; AQOCI, 2002: 1).

- **La MMF définit ainsi sa base sociale**

Nous sommes des femmes de la base, de toutes origines, de toutes nationalités, de toutes orientations (politique, culturelle, sexuelle, etc.) mais qui partagent deux conditions communes: la pauvreté et la violence, ces deux plaies qui font la honte de toutes les civilisations, cultures, régimes politiques et du système économique dominant en ce début de nouveau millénaire. Nous formons la Marche mondiale des Femmes 2000, un mouvement autonome de femmes constitués (*sic*) de groupes de femmes, de syndicats et de mouvements sociaux n'ayant aucun lien avec les gouvernements. (Marche mondiale des femmes, 2000b: 3)

Ces femmes sont susceptibles de bénéficier des retombées du Réseau d'action féministe international dont la coalition veut jeter les bases. Elles sont concernées par les revendications qui visent à améliorer leurs conditions de vie en éliminant la pauvreté, la violence et autres oppressions vécues quotidiennement.

- **Les personnes et organisations alliées**

Les alliés sont les personnes ou groupes qui n'appartiennent pas à la même catégorie sociale que la base sociale de la lutte, mais qui manifestent concrètement leur appui de différentes manières.

La complexité de la lutte, sa dimension mondiale et l'étendue de ses revendications sont quelques-uns des éléments qui rendent difficile l'identification exhaustive des alliés de la MMF.

En effet, de nombreux appuis ont fusé de toutes parts. Selon le bilan québécois de la Marche, 5 084 546 personnes de divers pays ont signé la pétition et ainsi appuyé les revendications mondiales de la Marche. Environ 40 000 personnes se sont mobilisées pour la Marche, provenant de tous les milieux: communautaire, religieux, syndical, militant, environnementaliste, pacifiste, etc. Des alliances se sont formées au sein de l'appareil étatique. Des ministres ont appuyé et défendu certaines revendications de la Marche auprès de leur gouvernement, comme la Ministre responsable de la condition féminine et du multiculturalisme au palier fédéral, et de Condition féminine Canada. Plusieurs organisations para-gouvernementales telles que le Conseil de la santé et du bien-être, le Conseil supérieur de l'éducation et le Conseil permanent de la jeunesse ont manifesté leur appui durant l'organisation et la tenue des activités.

Sur le plan national, des centaines d'organisations ont donné un appui spécifique à la Marche, par un soutien technique, financier ou humain. Les contributions ont été nombreuses, et pour ne nommer que quelques organisations au Québec et au Canada, mentionnons: l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Centrale syndicale du Québec (CSQ), la Centrale syndicale nationale (CSN), l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), Alternatives, la Conférence des religieuses canadiennes – section Québec, la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, l'Organisation nationale anti-pauvreté, etc. (Femmes en marche, en ligne). Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est un allié important de la Marche au Québec, alimentant la réflexion autour de la question de la pauvreté et participant à la Marche. On compte également parmi les alliés, de nombreux hommes qui ont participé à la Marche à côté des femmes. Le bilan québécois donne deux exemples d'appui concrets venant des hommes: « [...] un militant dans un groupe communautaire a produit une pétition signée par des hommes en appui aux revendications et objectifs de la Marche. Une autre sous forme de poème a été signée par plusieurs 'personnalités' masculines » (Marche mondiale des femmes, 2001: 18).

Au niveau mondial, près de 6 000 ONG ont appuyé la lutte à leur façon, notamment par la rédaction d'articles de journaux, par la participation aux marches communes et par la production d'outils d'information faisant écho aux revendications de la MMF.

2.3.2. *L'opposition*

Les causes de la pauvreté et de la violence touchant les femmes sont, pour la MMF, les mécanismes d'oppression, d'exploitation, de marginalisation et d'exclusion des femmes à l'échelle planétaire, érigés en système et maintenus par le patriarcat, le racisme et le capitalisme (Bourret, 2004: 2). Les femmes dénoncent ces mécanismes oppressants: « Aujourd'hui, l'asservisseur des femmes s'appelle néolibéralisme, il s'appelle mondialisation, sous-traitance, ouverture des marchés, capitalisme sauvage, performance, excellence, déréglementation » (Pedneault, 2000: 22). Pour elles, ce système entraîne sur toute la planète des conséquences qui touchent les femmes: pornographie, proxénétisme, guerres, exploitation, etc. La MMF conteste ce système et appelle au changement dans toutes les organisations, les institutions et les « contrats »⁵ perpétuant l'oppression des femmes: le FMI, la BM, l'Accord général sur les commerces et les tarifs (GATT), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la Banque des règlements internationaux (BRI) et les Accords de Bretton Woods. En ce sens, l'« adversaire » de la MMF se retrouve dans les logiques néolibérale, patriarcale et raciste pouvant influencer les instances mondiales et les gouvernements. Les organisatrices de la MMF qualifient d'ailleurs ces derniers d'« adversaires plus coriaces que prévu » lors du bilan de la lutte (Marche mondiale des femmes, 2001: 36). Les femmes dénoncent, entre autres, le gouvernement canadien dont la « politique budgétaire actuelle et son intérêt pour le libre échange ne feront rien pour éliminer la pauvreté et la violence faite aux femmes » (Comité de travail MMF, 2001: 10). Dans le mouvement religieux québécois, on dénonce le « pouvoir masculin, paradoxalement symbolisé dans la hiérarchie cléricale » (Leclerc, 2000 : B6). Bref, l'« adversaire » de la MMF correspond à une logique de système qu'empruntent des opposants – que nous nommons interlocuteurs – tels que la BM, le FMI et les appareils étatiques. L'ONU est également un interlocuteur ciblé par la MMF, puisque l'institution regroupe des « pouvoirs politiques », soit les États qui sont membres de l'organisation même, et que ces derniers « doivent prendre leurs responsabilités » (Marche mondiale des femmes, 1998 : en ligne). De façon à changer les logiques qui prévalent dans ces instances mondiales, les femmes ont dirigé leurs actions sur celles-ci:

- **L'ONU:** elle regroupe 189 États nationaux en 2000, dans le but avoué de défendre les droits de l'homme et le droit international, de mettre fin à l'impunité, et de promouvoir la justice et l'égalité des chances. Son fonctionnement vise à développer des relations amicales entre les États membres, réaliser la coopération internationale (pour la résolution des problèmes internationaux et le respect des droits de l'homme) et harmoniser les efforts de développement. L'aide d'urgence, l'action humanitaire et un programme d'action pour le développement sont les principaux moyens d'action.

⁵ Marche mondiale des femmes (1999). « Cahier des revendications mondiales : contre la pauvreté et pour le partage de la richesse, contre la violence faite aux femmes et pour le respect de leur intégrité physique et mentale ». Juillet 1999. <http://www.marchemonde.org>, consulté le 26 avril 2005.

- La **BM**⁶ : sa mission est de combattre la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie des gens dans les pays en développement. Institution spécialisée des Nations unies, la BM assure la croissance économique et la création d'emplois par un système « multiservices » de prêts, de conseils, de stratégies, d'assistance technique et de partage des connaissances auprès de ses 181 États membres (en 2000).
- Le **FMI**⁷ : il vise à favoriser le dialogue entre ses 182 États membres (en 2000) sur les conséquences que leurs politiques économiques et financières peuvent entraîner à l'échelle nationale et internationale. Pour cela, ce regroupement d'États voit à assurer la stabilité financière de ces derniers, à promouvoir la coopération monétaire internationale, à faciliter les échanges économiques internationaux et à contribuer à un niveau élevé d'emploi. Le prêt avec intérêt, la surveillance et l'assistance technique aux États membres constituent les grands champs d'action. Le FMI, qui fait également partie du système des Nations unies, travaille en collaboration avec la BM.

2.4. Les intérêts en cause et les enjeux

Les tableaux qui suivent présentent les principaux acteurs impliqués dans la lutte de la MMF ainsi que les intérêts qu'ils défendent plus ou moins ouvertement.

⁶ Banque mondiale (en ligne). « Présentation ». <http://www.banquemondiale.org>, consulté le 19 décembre 2005.

⁷ Fonds monétaire international (en ligne). <http://www.imf.org>, consulté le 19 décembre 2005.

TABLEAU 1
Intérêts économiques des principaux acteurs

MMF, VOLET QUÉBÉCOIS	GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS (PARTI QUÉBÉCOIS)	MMF, VOLET INTERNATIONAL	INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES MONDIALES (BM ET FMI)	ONU
<ul style="list-style-type: none"> • Changements aux politiques sociales pour éliminer la pauvreté (aide financière aux études, logements sociaux, aide sociale, allocations familiales, salaire minimum, etc.) • Investissement social pour éliminer la violence faite aux femmes (maisons d'hébergement, centres de femmes, CALACS, femmes immigrantes, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteinte du « déficit zéro » • Baisses d'impôts demandées notamment par les entreprises • Croissance économique • Position économique du Québec sur le marché mondial 	<ul style="list-style-type: none"> • Changements aux causes structurelles de la pauvreté • Mise en place, par chaque État, d'un plan d'élimination de la pauvreté et plus spécifiquement de celle des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance économique mondiale (BM: appui aux pays dans le besoin par des prêts. FMI: supervision des échanges économiques internationaux) • Application des plans d'ajustement structurel(1) • (Chaque État membre cherche à se positionner le mieux possible sur le marché international) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte mondiale contre la pauvreté et la faim

(1) Les mesures d'ajustement structurel (dévaluation de la monnaie nationale, hausse des taux d'intérêt, réduction des dépenses publiques, privatisation, réduction des subventions publiques, blocage des salaires, etc.) sont imposées aux pays les plus endettés, prétendues dans le but de relancer leur croissance économique, rétablir la confiance des investisseurs dans la viabilité économique du pays et encourager le retour des capitaux.

TABLEAU 2
Intérêts politiques des principaux acteurs

MMF, VOLET QUÉBÉCOIS	GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS (PARTI QUÉBÉCOIS)	MMF, VOLET INTERNATIONAL	INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES MONDIALES	ONU
<ul style="list-style-type: none"> • Influence de l'opinion publique en faveur des revendications (voir l'Annexe 5) et de l'égalité entre les hommes et les femmes • Capacité de créer un rapport de force afin de pouvoir négocier avec le gouvernement • Pouvoir d'influencer les décisions prises par les instances internationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la perspective de réaliser la souveraineté, fait de conserver et recueillir de nouveaux appuis dans les mouvements sociaux, notamment celui des femmes • Reconnaissance de sa capacité à réaliser les réformes sociales contenues dans son programme • Réélection 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'influence sur la scène internationale • Pouvoir d'introduire des changements dans les instances internationales (transparence, imputabilité, analyse différenciée selon les sexes, actions concrètes pour éliminer la pauvreté, indicateurs de sa mesure et un calendrier) 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance en tant qu'instances mondiales de régulation • Capacité d'influence sur les États et sur l'économie mondiale • Crédibilité internationale • (Chaque État cherche à affirmer son autonomie et sa souveraineté, et même dans certains cas, à assurer son hégémonie internationale) 	<ul style="list-style-type: none"> • Idem

TABLEAU 3
Intérêts idéologiques des principaux acteurs

MMF, VOLET QUÉBÉCOIS	GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS (PARTI QUÉBÉCOIS)	MMF, VOLET INTERNATIONAL	LES INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES MONDIALES	ONU
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de certains principes et valeurs : justice (redistribution de la richesse et élimination de la pauvreté) et paix (élimination de la violence, du sexisme, du racisme et de la discrimination) 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des principes moraux contenus dans le programme politique marqué par le projet de souveraineté et de social-démocratie 	<ul style="list-style-type: none"> • Idem MMF, volet québécois 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion du libéralisme économique : libre échange, coopération, stabilité financière (FMI) • Compassion économique : combat à la pauvreté, amélioration du niveau de vie, réduction du fossé entre pays riches et pays pauvres (BM) 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la paix entre les nations • Importance du développement (1), de la coopération internationale et du respect des droits de l'homme • Respect des droits des femmes(2), alphabétisation, accès à l'eau potable, éducation sexuelle, intégrité physique, etc. • (Les États sont tout de même très diversifiés et peuvent s'inspirer des philosophies politiques contraires à celles de l'ONU et, conséquemment, adopter des politiques et des mesures qui vont à l'encontre de ses prescriptions)

(1) Ces objectifs concernent la lutte contre la pauvreté, la faim, le VIH-Sida, la mortalité infantile ainsi que la promotion de l'éducation primaire pour tous et de l'égalité des femmes.

(2) Organisation des Nations unies (en ligne). « L'ONU travaille pour les femmes ». <http://www.un.org/french/works/women/women1.html>, consulté le 29 avril 2006.

L'enjeu fondamental de cette lutte internationale est l'orientation du développement de l'humanité. Les féministes souhaitent construire un monde meilleur, plus juste, égalitaire, solidaire et pacifique. La Marche mondiale est une « action de citoyenneté de milliers de femmes » qui:

- dénoncent la pauvreté et toutes les violences faites aux femmes;
- exigent de vrais changements: le partage équitable de la richesse, le respect de l'intégrité physique et mentale des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes;
- interpellent les décideurs politiques à tous les niveaux pour obtenir, non plus des « belles paroles », mais des actions précises... maintenant! (Marche mondiale des femmes, 2000b: 3)

Un autre enjeu majeur de la lutte est la place des femmes dans la société québécoise et dans d'autres sociétés ailleurs dans le monde. Parmi les intérêts défendus par les instigatrices de la MMF, on reconnaît l'accès des femmes à l'espace public large et à la citoyenneté. La présidente de la FFQ soutient, en 2000, qu'il ne s'agit pas seulement de l'accès à la rue et à l'école: « [...] je parle plutôt d'un vrai pouvoir décisionnel, d'un pouvoir d'influence, d'une participation aux gouvernements municipaux, régionaux, nationaux » (Barbot et Rose, 2000: 8). De plus, l'égalité entre hommes et femmes doit se retrouver dans la sphère privée. Cet enjeu rejoint également les intérêts de la MMF en faveur du respect de l'intégrité du corps et de l'esprit des femmes, et la mise en application des valeurs féministes et progressistes, autant dans la sphère publique que privée.

Du point de vue de la MMF, il s'agit ni plus ni moins de travailler à défaire les systèmes oppressifs, principalement le capitalisme, le patriarcat et le racisme, dans le but avoué d'atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes, de même que réaliser le partage équitable des richesses. Pour y arriver, le moyen privilégié est l'éducation populaire, qui est susceptible de faire avancer les idées promues dans la Marche sur les enjeux de la lutte: « C'est un grand chantier d'éducation populaire, cette marche-là. » (Barbot et Rose, 2000: 7). De cette manière, la pression de l'opinion publique est susceptible d'appuyer la coalition lors de ses rencontres avec les décideurs politiques pour en arriver aux changements souhaités. C'est ainsi qu'il faut comprendre la position de la MMF à l'égard des enjeux de la lutte. Rappelons, à cet égard, les objectifs de la Marche:

- Informer et éduquer les femmes sur les grands enjeux nationaux et internationaux concernant la pauvreté et la violence faite aux femmes;
- Jeter les bases d'un réseau international de solidarité féministe uni dans une action collective mondiale en respectant la diversité des femmes et de leurs stratégies;
- Faire avancer nos [leurs] revendications nationales et mondiales, sensibiliser les décideurs de la planète et tenter de faire des gains significatifs pour les femmes. (Marche mondiale des femmes, 2001:6)

Un dernier enjeu qui mérite d'être soulevé est l'allocation des ressources dont dispose l'État et les arbitrages à faire entre les grands secteurs de la société. Alors que la MMF réclame une bonification des politiques sociales et une augmentation des investissements dans les infrastructures sociales pour lutter contre la pauvreté et la violence, le gouvernement veut à tout prix maintenir le cap sur le « déficit zéro ». Il doit également conjuguer avec d'autres demandes, notamment celle du patronat de diminuer les impôts des entreprises, afin que celles-ci puissent être concurrentielles sur le plan international et réaliser les investissements qui s'imposent, d'après ce que l'on peut comprendre du discours alors en vigueur. Il y a donc là des intérêts tout à fait contradictoires autour de l'allocation des ressources de l'État.

3. L'ÉMERGENCE DE LA LUTTE

L'émergence de la lutte s'intéresse à la situation qui cause problème et qui est à l'origine de la lutte, à la construction des schèmes d'interprétation des acteurs et actrices à l'origine de la lutte, à la constitution et au maintien de l'identité collective, ainsi qu'aux courts-circuits de solidarité.

3.1. La situation de privation, de conflit ou de désaccord

Insatisfaites des réponses obtenues de la part du gouvernement provincial aux revendications de la marche *Du pain et des roses* de 1995, des Québécoises organisent, en 1996, une vigile de 24 heures devant l'Assemblée nationale afin de rappeler au Parti québécois ses engagements. Le bilan de la marche de 1995 amène les féministes à vouloir des retombées plus larges, toucher plus de gens et élargir leurs réseaux de solidarité (Barbot, 2000). Certes, le Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996 a conduit le gouvernement à adopter des mesures de soutien, par l'économie sociale, à certains secteurs d'activité (garderies, aide à domicile, gestion des matières résiduelles, entre autres). En cela, la marche de 1995 a exercé une influence sur le Sommet, mais bien des femmes partagent l'avis qu'on est loin du soutien demandé aux infrastructures sociales (Guidon, 2000). Puis, en 1997, des femmes se réunissent devant la Bourse de Montréal en signe de protestation contre la pauvreté. De façon générale, elles se disent insatisfaites des gouvernements, tant fédéral que provincial, qui restent passifs malgré les besoins dans le domaine social (logement, mesures d'aide aux plus démunis, soins de santé et prévention). La situation, jugée « subjectivement » intolérable par les femmes instigatrices de la lutte, est l'une des conditions préalables à la participation politique (Melucci, 1996:300).

Une autre source d'insatisfaction de plusieurs femmes concerne la force du mouvement féministe au Québec. Il paraît à ces militantes que la solidarité des femmes se serait quelque peu « effritée » dans la difficile conjoncture économique des débuts des années 1980 et 1990. En outre, s'impose un rapprochement entre elles et les femmes des communautés culturelles⁸. Le mouvement féministe québécois aurait alors besoin d'une « solidarité nouvelle ». Pour y arriver, trois thèmes méritent d'être approfondis pour améliorer la relation entre le mouvement des femmes du Québec et ceux d'autres pays: la question nationale au Québec, la langue, et la situation économique des femmes. L'une des pistes de solution proposées est la préparation d'une marche mondiale des femmes pour l'an 2000 (Thibault, 2000: 116-117).

⁸ Divers événements tels que « Femmes en tête » (1989), « Un Québec féminin pluriel » (1992) et les célébrations du 50^e anniversaire du droit de vote des femmes, ont soulevé le problème du manque de considération faite à la situation des immigrantes (Barbot, 2000 : 20).

Le renouvellement de la solidarité semble répondre à un besoin chez les organisations du mouvement des femmes. Seulement un mois après le lancement officiel de l'événement, déjà 4 300 groupes de femmes des cinq continents participent aux activités d'organisation. Lors de leurs présentations au FMI et à la BM, les déléguées mentionnent la rapidité de l'adhésion et de la mobilisation des femmes de la planète à la lutte (Marche mondiale des femmes, 2000b).

Sur le plan international, l'augmentation de la violence et la croissance de la pauvreté sont deux grands vecteurs d'insatisfaction chez les femmes. La MMF devient une occasion pour les femmes de faire entendre leur voix, de se positionner en tant qu'actrices sur la scène internationale et d'amener les États à se responsabiliser, notamment face aux problèmes de pauvreté et de violence, qui limitent les droits des femmes (Marandet, 2000). En effet, il existe plusieurs accords, traités et déclarations au niveau mondial, ratifiés par le Canada, et sur lesquels la MMF fonde son argumentaire : la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1976), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1976), la Déclaration sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (1967), la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), la Déclaration de Beijing (1995) et de Beijing+5 (2000).

3.2. La construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs

Le « cadre » d'une action collective correspond aux schèmes d'interprétation que les acteurs et actrices construisent pour établir « ce qui pose problème » et pour proposer leurs solutions à ce problème (Benford et Hunt, 2001). Le cadre comprend donc un diagnostic et un pronostic. Le diagnostic correspond à l'analyse que font les acteurs et les actrices du groupe en lutte et au « sens » qu'ils attribuent à leur action (Mann, 1991:107). Le pronostic représente les solutions qu'ils proposent et les arguments avancés pour légitimer ces solutions.

3.2.1. Le diagnostic

Pour les protagonistes de la MMF, la logique néolibérale prime dans le monde et est en partie responsable des problèmes dénoncés. Cette interprétation des effets néfastes du néolibéralisme sur les conditions de vie fait consensus au sein de l'organisation et est partagée par d'autres: « *Activists in a major new movement against globally based economics contend institutions*

[FMI et BM] *lending policies unfairly discriminate against the poor.* » (The Associate Press, 2000c). Dans une analyse du mouvement féministe et de la MMF, Giraud soulève en effet le lien entre les difficultés rencontrées par les femmes et le système économique: « Les problèmes sociaux rencontrés par les femmes aux niveaux nationaux sont identifiés comme relevant d'une politique économique mondiale néolibérale fortement inégalitaire et d'une internationalisation des politiques publiques faites de restrictions budgétaires, de privatisation et de déréglementation des marchés. » (2001:147).

Le patriarcat s'ajoute au néolibéralisme en tant que cause importante aux problèmes des femmes. Les hommes ne sont plus seulement en autorité dans la famille, à des degrés divers selon les sociétés, mais également dans les institutions de la société, et, tout particulièrement, dans celles de l'économie marchande. Cette analyse souligne « clairement l'importance d'agir pour contrer la collusion du patriarcat et du capitalisme dans la vie de plus en plus de femmes à travers le monde » (Femmes en marche, en ligne). Enfin, une des caractéristiques de la lutte est qu'elle fonde ses revendications sur les droits des femmes, mais aussi sur ceux des enfants et des hommes. On fait ainsi la promotion des droits humains; on en appelle au devoir et à la responsabilité sociale des gouvernements et des instances concernées pour faire respecter ces droits.

3.2.2. Le pronostic

Le pronostic correspond aux solutions proposées par la coalition des femmes instigatrices de la lutte. Ces solutions se retrouvent dans le cahier des revendications mondiales établies suite à un consensus entre les différents mouvements féministes organisant la Marche. À ce cahier est joint un second cahier de revendications par thème et par pays ou territoire, permettant à chaque groupe de présenter son diagnostic et pronostic spécifiques, selon ses réalités locales et territoriales (voir l'Annexe 5 en ce qui concerne le Québec). En effet, comme c'est le cas pour la plate-forme de revendications nationales, les mouvements féministes de chaque pays sont libres d'adopter leurs propres moyens d'action: « Il s'agit, en somme, d'accepter pour soi et pour les autres des façons différentes d'exprimer la même réalité. Comprendre et accepter, dans l'expression de cette solidarité nouvelle, que 'chacune sait' comment, chez elle, véhiculer une facette de la commune condition humaine. » (Barbot, 2000:24).

3.3. La constitution et le maintien de l'identité collective

L'identité collective est constituée des différents éléments qui permettent à un groupe de se définir sur des bases communes. Dans le mouvement féministe, l'identité constituante est celle d'être une femme ; il s'agit d'une identité fondée sur le genre, un « nous, les femmes » (Melucci, 1996:293). Cette identité est ici source de solidarité: l'appel à la Marche de la FFQ invite les femmes du monde à se serrer les coudes contre la pauvreté et la violence, à se mobiliser, afin de mettre de l'avant « leurs alternatives, leurs valeurs »⁹. Les référents en tant que « femmes » et en tant que « femmes préoccupées par leurs enfants et les générations futures » sont utilisés pour fonder un diagnostic et en appeler à la mobilisation. La présidente de la Fédération des femmes du Québec de l'époque – relatant son séjour chez une Jordanienne membre du comité de liaison international de la Marche – affirme : « Dès qu'on parle d'enfants, le contact se fait. » (Barbot et Rose, 2000:11).

Bien que nécessaire, cette seule identité n'est pas suffisante pour une action de cette envergure. C'est pourquoi des efforts sont faits en vue de la conjuguer avec les autres identités qu'ont les femmes et qui sont fondées sur: l'âge (toucher les jeunes et les âgées), la nation (rejoindre les Québécoises, les autochtones ou les femmes provenant d'autres communautés culturelles), la classe sociale (aller au-delà de l'appartenance à un milieu économique), la religion (tenir compte des croyances religieuses variées), les allégeances politiques (ne pas laisser les options politiques diviser les femmes) et la sexualité (considérer les orientations sexuelles différentes). À cet égard, les femmes des communautés culturelles impliquées dans l'organisation de la Marche mentionnent: « Le défi particulier qui se posait à nous était d'être véritablement à l'écoute des autres, tout en préservant notre propre intégrité. » (Barbot, 2000:21). Les organisatrices cherchent alors à intégrer les identités plurielles en faveur de la poursuite des buts communs que sont la lutte contre la pauvreté et l'éradication de la violence faite aux femmes dans le monde. Le discours de Françoise David pour la délégation des ONG participantes de l'Europe et de l'Amérique du Nord témoigne de ces efforts: « Nous sommes fières de cette diversité mais nous sommes conscientes aussi qu'elle est source de discriminations et d'inégalités entre les femmes. C'est donc toutes ensemble que nous sommes décidées à les combattre. » (Marche mondiale des femmes, 2000c:1)

⁹ Marche mondiale des femmes. « Pourquoi une marche? ». <http://www.ffq.qc.ca/marchequbec/pourquoi/index.html>, consulté le 11 avril 2005.

Au-delà de leurs différences, les femmes en viennent à se sentir à la fois respectées dans leurs particularités et comme faisant partie d'un même mouvement. La MMF peut ainsi prendre la forme d'un réseau « diffus » de groupes, de points de rencontres et de circuits de solidarité.

Une autre façon de faire consiste à référer au passé, afin de donner un ancrage historique à l'identité. Un espace est ainsi réservé aux féministes qui ont marqué le mouvement des femmes québécois: le Manifeste d'Hélène Pedneault fait référence à Léa Roback; Madeleine Parent prononce un discours lors de la clôture de la Marche à Montréal ; la marche *Du pain et des roses* est rappelée dans les discours et les chansons lors des marches, pour faire état des gains réalisés et mesurer le chemin qui reste à parcourir.

Le renforcement de l'identité procède également par la production symbolique, qui est très présente dans la Marche. Ainsi, la forme des pétitions lors de la campagne de signatures fait référence à des symboles féminins (par exemple, une courtoisie de signatures). Au Québec, la « Robe du millénaire » est sans doute l'une des productions les plus symboliques et représentatives de l'esprit de la Marche. L'œuvre « d'art social » de l'artiste militante, Jocelyne Barnabé, fonde sa symbolique sur son principal « matériau », soit la parole des femmes quant à leurs raisons de marcher (Comité de travail MMF, 2001). Les paroles des femmes ont été cousues en forme de robe offerte aux yeux du public dans une vitrine du mail Saint-Roch à Québec. De plus, la Marche a lieu en l'an 2000, avec 2 000 bonnes raisons de marcher. Sa date officielle de lancement correspond à la Journée internationale des femmes, le 8 mars 2000, et elle culmine avec la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre 2000. La lutte affiche les couleurs mondiales des femmes par leurs bannières, chansons et mosaïques. Sont déployées aussi plusieurs créations symboliques touchant l'imaginaire collectif.

3.4. Les courts-circuits de solidarité

Comme toute lutte, la MMF ne s'est pas déroulée sans quelques difficultés dans la construction et le maintien des solidarités, à l'intérieur comme à l'extérieur du mouvement.

Les femmes ont d'abord rencontré des réactions résultant d'un mélange de misogynie, d'ignorance et de préjugés. Ces attitudes pouvaient entraîner un « relâchement » dans le mouvement, du fait que le « féminisme a été tellement décrié, montré du doigt » (Céline¹⁰). D'autres femmes abondent en ce sens: « Parce que ici [parlant de l'Amérique du Nord] ça a été tellement attaqué là » (Hélène), « On a l'air tellement d'une gang de... de frustrées dans le fond ! Et c'est plate à dire,

¹⁰ Ce nom d'une militante interviewée est fictif. Cette façon de faire vaudra pour toute la monographie.

parce que ça encore, c'est un cliché. » (Micheline). Pour cela, deux femmes interviewées parlent de l'importance, malgré les attaques, de s'affirmer en tant que féministes: « Là, ça commence, je pense, effectivement, je suis d'accord, ça commence là, mais il faut continuer! Il faut continuer, parce qu'il y a encore des gens qui me disent: 'Oui, mais je ne suis pas féministe, malgré que bon...' » (Hélène).

Sur un autre plan, entre les femmes elles-mêmes, des divergences ont été observées dans le cours des actions sur les questions de l'excision, du lesbianisme et de la violence à l'égard des lesbiennes, par exemple. Les organisatrices avaient le souci d'éviter que la Marche soit discréditée aux yeux des gouvernements et perde sa légitimité. Elles ont dû consacrer des énergies à établir un consensus pour avancer sur ces questions et susciter des compromis, parce qu'il existait des divergences d'opinions entre les femmes sur ces sujets. Elles ont usé de diplomatie et de dialogue pour maintenir la solidarité. L'option de laisser libre choix à chaque organisation nationale pour statuer sur des questions telles que l'avortement, le lesbianisme et la prostitution, a représenté une avenue intéressante pour transiger avec les différences et la peur des représailles. En effet, les groupes pouvaient proposer des changements sémantiques aux revendications, les adapter aux réalités locales, les appuyer mais pas de manière officielle, et mettre de côté les revendications « non souhaitées ». La souplesse a ainsi permis de préserver l'unité au sein de la MMF. Il s'agissait pour certaines d'un des moyens les plus efficaces pour préserver la solidarité dans un contexte hostile: « Les femmes ont prouvé maintes fois par le passé que la réponse la plus efficace à la menace est l'unité. » (Demczuk, 2000:21).

Malgré tout, les questions épineuses ont entraîné des mises à distance et parfois des retraits. Par exemple, la Ontario Catholics Women's League s'est dissociée de la Marche. Elle a affirmé que malgré ses « bons objectifs », cette dernière portait atteinte à certaines valeurs familiales catholiques (*The Associate Press*, 2000b). La Marche à Ottawa a été le théâtre de manifestations anti-solidaires : des hommes et femmes religieux ont scandé leur désaccord (*The Associate Press*, 2000c). Au Québec, l'organisme aux fondements catholiques Développement et Paix s'est également retiré publiquement en février 2001 pour des raisons religieuses, malgré sa participation active depuis les débuts de la Marche (AQOCI, 2002:33-35).

Des tensions ont également eu lieu au sein même des comités d'organisation de la Marche, surtout entre les paliers national et régionaux. Au Québec, plusieurs débats ont concerné la Coalition nationale des femmes contre la pauvreté et la violence, et les CROM. Ont également été notés des désaccords entre le conseil d'administration de la FFQ et le comité québécois de coordination de la Marche (Marche mondiale des femmes, 2001). Ces tensions étaient principalement dues au manque de clarté sur les mandats respectifs et aux difficultés de mobiliser la population locale durant certaines activités régionales.

Par ailleurs, la question de la souveraineté du Québec a limité la solidarité entre les Québécoises et leurs consœurs canadiennes. Plus généralement, la question « identitaire » au Québec a constitué un litige sérieux et les préjugés demeuraient tenaces entre les femmes francophones et anglophones (Marche mondiale des femmes, 2001:32). Les organisatrices soutiennent que la solidarité s'est manifestée, malgré cela, et que les groupes de femmes québécoises se sont davantage intéressés à la Marche canadienne au printemps 2000 (Fédération des femmes du Québec, 2001).

Enfin, quelques critiques ont été adressées publiquement à la Marche. On lui a reproché son caractère théorique, voire utopique. On lui aurait préféré des batailles plus ciblées et plus concrètes. Une journaliste s'en est ainsi prise à l'inaction de la FFQ en matière de défense des femmes au « trop discret » CSF, lesquelles devraient d'abord être plus régulièrement au front, avant d'organiser une marche de cette envergure (Leduc, 2000: A1). Dans le même sens, un éditorialiste du journal *La Presse* a félicité la loi limitant les droits de la défense dans une cause de viol, annoncée au milieu de la MMF, et avoué sa préférence pour un tel type de mesure « [...] sans doute moins spectaculaire qu'une marche mondiale mais ça fait plus avancer les choses » (Gravel, 2000:A14).

4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE

Ce chapitre s'arrête à deux aspects du développement de la lutte : les opportunités et la conduite de la lutte.

4.1. Les opportunités

La MMF a bénéficié de quelques opportunités pour sa réalisation.

En premier lieu, depuis le milieu des années 1990, une mouvance altermondialiste se développe, plus ou moins en réaction à la mondialisation néolibérale qui s'institutionnalise dans divers traités internationaux relatifs au commerce et à l'investissement, et qui signifie, dans bien des pays, la déréglementation et la libéralisation des échanges. L'organisation de cette mouvance est en partie favorisée par le développement des technologies, qui permettent non seulement de partager les analyses transnationales sur la mondialisation, mais également d'établir des liens entre les organisations altermondialistes. Cette mouvance devient particulièrement visible lors du Sommet du G8 à Seattle en 1999, en ce qui concerne son volet contestataire, et lors du Premier Forum social mondial de Porto Alegre, en janvier 2001, en ce qui a trait à son volet propositionnel. La MMF bénéficie en quelque sorte de cette mouvance, qui met ou remet à l'ordre du jour les rapports internationaux.

En deuxième lieu, il existe une dynamique favorable à la question des femmes sur le plan international. Rappelons à ce propos la Conférence mondiale de Nairobi (1985), la Deuxième Conférence des Nations unies sur les établissements humains (1996), le colloque *Impacts des processus de mondialisation sur les femmes : analyses féministes* (1997) et la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes des Nations unies à Beijing en Chine (1995). Malgré ces événements, l'amélioration effective de la situation des femmes laisse à désirer sur la planète. Le 8 mars 2000, plusieurs associations ayant des ramifications mondiales, « alliées » à la MMF, dénoncent la situation intolérable des injustices envers les femmes dans le monde. L'une d'elles, Amnistie internationale, affirme: « [...] *there had been 'very few positive developments' to advance women's right since a world conference on the subject in Beijing in 1995* » (*The Associate Press*, 2000a).

4.2. La conduite de la lutte

Cette partie présente quelques éléments de la conduite de la lutte, à savoir, le leadership exercé, les ressources disponibles et les stratégies déployées.

4.2.1. *Le leadership*

Le mouvement des femmes du Québec, chapeauté par la Fédération des femmes du Québec, assume le leadership de la MMF. Le leadership du mouvement féministe québécois et de la Marche s'exprime à travers les consultations et le travail en équipe. Pour cette coordonnatrice québécoise de la Marche, le leadership de la Marche illustre cet « effort d'avoir des liens horizontaux » présent dans le mouvement des femmes (Audrey). Elle se dit consciente de la difficulté d'y parvenir dans un vaste mouvement, mais elle conclut au succès: « Comment tu fais ça, quand il y a une centaine et des centaines et des centaines de personnes impliquées dans un mouvement? Je pense qu'on a réussi [...]. Il y a eu des affaires, mais ça, il n'y a pas de perfection à chercher. Là-dessus, c'est un beau succès. » (Audrey)

Les militantes sont ainsi regroupées dans plusieurs comités, et des coordonnatrices s'occupent de chaque région. Certains comités portent davantage sur le contenu des revendications (comité violence, comité pauvreté, par exemple) et d'autres sur l'organisation (comité de coordination – Coco, comité d'action national, comité sécurité, comité de stratégie national, CROM, CLOM, entre autres). Certains comités sont formés sur les bases des comités qui existaient lors de la marche québécoise de 1995 *Du pain et des roses*. Les femmes se regroupent en comités selon leurs expertises et connaissances. Il y a une « cheffe d'équipe » (Audrey), mais les responsabilités sont partagées. Le travail d'équipe est omniprésent et même les rencontres avec les députés se font en comité: « Oui ! Oui ! Ça, on a fait le tour des députés, mais j'étais toujours avec des gens du comité de coordination, avec les filles du comité de coordination » (Micheline).

Le comité de liaison international travaille sur la plate-forme de revendications mondiales. Une fois la plate-forme décidée, des ajouts et des modifications peuvent être intégrés aux revendications, lorsqu'un nouveau groupe se joint au mouvement.

Le leadership assumé par la présidente de la FFQ de l'époque s'avère important dans la MMF. Les femmes interrogées le soulignent spontanément : « Je crois qu'on doit lever le chapeau au mouvement, à la Fédération des femmes du Québec et à sa présidente d'antan, M^{me} Françoise David. » (Céline). Cette leader « incarne une volonté du mouvement » (Audrey). On estime que le mouvement des femmes au Québec a assumé avec brio le leadership de la Marche en

transposant ses qualités au niveau international (Hélène). Le leadership constructif est allé au « au-delà de nos espérances » (Nathalie). La Marche a permis au mouvement féministe québécois de démontrer son style de leadership démocratique et inclusif pour les mouvements féministes d'ailleurs (Hélène).

Bref, les femmes interrogées croient que le leadership a été bien assumé, puisqu'il a permis de réunir des femmes de partout et de mener à terme cette lutte d'envergure dans le respect et l'ouverture. Une interlocutrice demande de considérer qu'une démarche telle que la MMF implique un type de leadership particulier. Pour elle, il ne s'agit pas de transposer la réalité de son groupe de femmes où, par exemple, toutes les décisions sont prises en consensus, puisqu'on parle ici « d'un projet de société » et qu'une des fonctions importantes des leaders est la représentation publique (Hélène). Quoi qu'il en soit, dans ces circonstances, le leadership doit s'exprimer d'une façon particulière, où l'on doit « s'entourer, consulter, revenir toujours dans le terrain aussi » pour qu'il soit démocratique (Hélène).

En revanche, le problème de la relève se pose au terme de la lutte. Une militante estime que l'on n'a pas suffisamment préparé la passation du « flambeau » aux nouvelles militantes, qui avaient encore de l'énergie après le 17 octobre 2000. Ces dernières, conseillées et aidées par les leaders et les féministes expérimentées, auraient pu « manifester cette colère de manière plus soutenue » (Audrey), colère surtout causée par les réponses peu satisfaisantes du gouvernement provincial aux revendications de la Marche. La transmission de l'expérience et du leadership collectif semble essentielle pour la relance des actions lorsque les réponses des interlocuteurs ne sont pas satisfaisantes, comme ce fut le cas en 2000.

4.2.2. Les ressources

Le fonctionnement de la Marche reposait en partie sur l'autofinancement des groupes de femmes. Campagnes de souscription et vente de matériel promotionnel ont constitué les principaux moyens à cet égard: « Oui, oui, oui, on s'est promené en maudit et on en a vendu des affaires. » (Micheline). Plusieurs organisations ont contribué financièrement à la lutte, comme nous l'avons mentionné dans la partie 2.1.2.. sur les personnes et les organisations alliées. La place du bénévolat s'est avérée également importante pour la réalisation de la MMF (Céline; Micheline).

Par ailleurs, les responsables ont adressé de nombreuses demandes d'aide financière à des institutions publiques et parapubliques. Après coup, des militantes s'interrogent sur la cohérence entre le fait de demander au gouvernement de soutenir financièrement la marche de lui soumettre des revendications: « Mais, le fait qu'on ait demandé tellement d'argent au gouvernement pour

financer notre marche, c'est comme si finalement on allait se plaindre à du monde qui nous avait déjà donné pas mal d'affaires. En tout cas! C'est comme si on allait mordre la main qui nous nourrit pendant un an. » (Micheline)

D'ailleurs, cette façon de faire aurait peut-être nui aux résultats : l'argent servant à financer la lutte plutôt que l'accomplissement des demandes, comme le souligne cette militante perplexe: « Finalement, on a financé notre marche à même les fonds publics. Puis, quand ça a été le temps de faire des gains sur des choses significatives, bien, il n'y avait plus d'argent. » (Micheline)

4.2.3. Les stratégies

En fonction de leurs finalités, nous identifions trois types de stratégies: l'éducation populaire et la mobilisation, le lobbying et l'organisation en réseaux.

• La stratégie d'éducation populaire et de mobilisation

Le projet de la MMF comprend une stratégie d'éducation populaire et de mobilisation, afin de susciter un « appui populaire » pour les revendications de la MMF, et ce, « dès le début » (Audrey). Il s'agit donc essentiellement de communiquer avec la population pour l'informer des revendications, la sensibiliser à celles-ci, la mobiliser pour qu'elle interpelle les dirigeants politiques et économiques, et qu'elle fasse pression sur eux. On pratique l'information et la communication à plusieurs niveaux. Sont d'abord concernées les organisations nationales et internationales de femmes au cours des différentes rencontres de délibération et d'organisation.

La transmission de l'information à l'intention du public est faite de différentes manières:

- information par messages électroniques destinées aux membres des organisations participantes;
- rencontres publiques dans divers endroits (institutions éducatives, syndicats, groupes de pression, associations religieuses, etc.) pour parler de la Marche (objectifs et actions);
- activités théâtrales;
- colloques;
- écriture de bulletins spéciaux d'information sur la Marche;
- communiqués de presse;

- production de cartes postales et campagne de signature pour appuyer les revendications de la Marche;
- manifestations;
- marches locales;
- grandes marches; - etc.

L'invitation est lancée de passer à l'action et, à chacun des groupes impliqués, d'exprimer son idée à sa manière et de permettre à tous de participer selon les possibilités locales. Puisqu'il y « a toutes sortes de manières de s'exprimer dans la vie, donc il faut encourager toutes les manières » (Audrey). C'est pourquoi les activités d'éducation population et de mobilisation diffèrent chez les groupes de femmes et selon le pays. Cette liberté donne lieu à un éventail diversifié et original d'actions : événements artistiques d'éducation populaire (théâtre de rue, spectacles, chansons, etc.), actions de désobéissance civile (blocage de ponts, occupation de bureaux gouvernementaux, marches et actions symboliques), etc. La réalisation de la stratégie d'éducation populaire et de mobilisation est faite dans le même esprit que la formulation des revendications, c'est-à-dire « plaire à tout le monde » (Micheline). La mise en œuvre se veut la plus ouverte possible: « On a voulu être super inclusive, que tout le monde se sente partie prenante de cette affaire-là » (Micheline). Les femmes interrogées soulignent l'importance pour la MMF de ne pas être seulement un mouvement de femmes bourgeoises, blanches, de classe moyenne, et, pour cela, les activités se doivent d'être plurielles, afin de refléter la diversité des femmes et du mouvement, puisque nous sommes « dans une ère où il faut traduire la diversité » (Audrey).

Les grandes activités mondiales sont le principal moyen utilisé pour sensibiliser et mobiliser la population, de même que pour interpeller les gouvernements et les dirigeants mondiaux. Le plan d'action mondial comprend trois grandes actions communes :

- une marche à Washington devant les bureaux de la BM et du FMI, jumelée à une rencontre avec les représentants de ces institutions ;
- une marche à New York pour accompagner la délégation de femmes qui rencontre des représentantes de l'ONU ;
- une campagne de signatures de cartes d'appui aux revendications de la Marche.

Autour de ces actions communes gravitent des activités d'éducation populaire aussi diversifiées et colorées que le mouvement des femmes lui-même. Par ailleurs, on peut considérer que les rencontres avec des représentants de trois instances internationales (BM, FMI et ONU) représentent des occasions de sensibilisation à propos des effets de leurs politiques sur les femmes. Ces rencontres font également partie de la stratégie de lobbying que nous décrivons dans les prochains paragraphes.

- **La stratégie de lobbying**

Les femmes ne sont pas totalement satisfaites des gains obtenus suite à la marche *Du pain et des roses* de 1995 et se disent: « [...] il faut continuer à cogner sur les clous » (Hélène). Dans le cadre de la MMF, elles poussent effectivement plus en avant leurs demandes, et ce, à deux niveaux, soit auprès des gouvernements provinciaux et nationaux, d'une part, et auprès des instances internationales, d'autre part.

À un premier niveau, les militantes cherchent à faire pression sur les gouvernements, afin qu'ils répondent aux revendications: « Donc, l'idée était, dans un premier temps, de présenter les revendications aux ministres et aussi de leur indiquer qu'on s'attendait à ce qu'il y ait des réponses. Pas juste qu'on les présentait et c'était tout! Qu'on s'attendait à des réponses. » (Audrey).

La raison de ce choix est de conjuguer la pression politique à la pression publique et ainsi obtenir des gains: « Nous, ce qu'on espérait, c'est que la pression publique les force à s'asseoir avec nous, et les force à répondre à nos revendications. » (Audrey).

Le lobbying consiste à rencontrer les élus, leur téléphoner et leur écrire, autrement dit, ne pas lâcher la pression: « C'est ça, la stratégie des femmes : ne pas lâcher! » (Céline). Il s'agit d'« une pression, oui, qui fait qu'on peut obtenir un certain appui » (Nathalie). Sur le plan du contenu, il existe plusieurs comités ; un de ces comités formé de femmes travaillant sur un dossier relatif à une revendication particulière, est en mesure d'exposer des faits, parfois de l'illustrer par des cas vécus et d'expliquer les revendications.

Les déléguées obtiennent plusieurs rencontres avec des ministres, des députés et des responsables des dossiers concernés par les revendications, que ce soit au gouvernement fédéral ou provincial. Au palier fédéral, l'appui du premier ministre est important pour obtenir des rencontres avec les

ministres responsables des dossiers reliés aux revendications de la MMF: « [...] alors, à ce moment-là, les stratégies aussi étaient de s'assurer de l'appui du Premier ministre pour forcer les ministres à nous rencontrer, ce qui a été fait » (Audrey). Au palier provincial, des rencontres ont lieu avec les ministres de l'Éducation, de la Santé et des Services sociaux, de la Sécurité publique, de l'Habitation, etc. Les femmes travaillent également en collaboration avec la ministre à la Condition féminine, qui a un rôle de coordination à jouer entre les différents ministères interpellés par les revendications. Les femmes rencontrent également l'Opposition officielle et elles ont l'occasion de présenter leurs revendications devant l'Assemblée nationale du Québec: « [...] c'était aussi un moyen que de prendre un député régional et de l'interpeller à être un pont [entre nous et] son gouvernement pour répondre à nos demandes » (Nathalie). Parallèlement à ces rencontres, les activités comme les marches permettent d'augmenter la pression, et, donc, de donner du poids aux activités de lobbying.

À un deuxième niveau, des délégations rencontrent des représentants des instances internationales que sont la BM et le FMI. Ces rencontres ont pour but de dénoncer les politiques néolibérales mises en place par ces instances et également de proposer des alternatives féministes, étroitement liées aux revendications mondiales de la Marche. Dans le même ordre d'idées, une délégation rencontre des représentants de l'ONU, afin de trouver appui auprès de cette institution qui peut influencer les politiques mondiales. Les femmes donnent également une portée symbolique à cette rencontre à l'ONU, en plus d'être une occasion pour elles d'y exposer leurs revendications.

- **La stratégie organisationnelle**

Mise à part la pratique d'un leadership démocratique et la mobilisation des ressources pour solidifier leurs bases, les femmes misent sur le « réseautage » (Céline), c'est-à-dire la création des réseaux permettant aux femmes de se contacter facilement entre elles et de susciter une participation internationale. Une répondante exprime la réalité des réseaux de cette manière: « Il n'y avait pas un coin de monde, il n'y avait pas un pays du monde, il n'y avait pas peut-être un groupe de femmes qui n'était pas rejoint et qui n'a pas participé d'une façon ou d'une autre à la Marche. » (Céline).

Une des fonctions des réseaux « est de s'organiser, c'est d'essayer d'être reconnues » (Céline). Une autre fonction est d'acquérir une force et un poids lors des rencontres avec les dirigeants, par la solidarité que favorisent les réseaux. « C'était la solidarité, je dirais, l'outil principal, pour revendiquer des meilleures conditions de vie des personnes, des femmes, des femmes appauvries et des femmes victimes de violence », dit Nathalie.

Les réseaux se nouent par des moyens de communication et également dans des gestes communs. La chaîne humaine est un exemple: « Je me rappelle encore, les femmes qui se passaient les paquets contenant des revendications, à New York, se donnant [de] main à main ces paquets-là, les femmes québécoises les passaient aux femmes africaines, qui les passaient aux femmes mexicaines, etc., comme une chaîne humaine [...] internationale. » (Céline).

La mise en réseau amène des groupes de femmes provenant de divers milieux à faire un « arrimage de toutes nos [leurs] cultures » (Hélène). Les femmes peuvent tenir des discussions avec ouverture et respect, pour en arriver à un plan d'action unitaire, tout en respectant les réalités différentes. Le contact direct avec les personnes s'avère un ingrédient important pour la mise en réseau :

[...] il faut s'organiser comme les femmes ont pu le faire, c'est-à-dire créer des réseaux, contacter les gens au niveau international, voir les groupes de femmes aussi loin qu'en Afrique, aussi loin qu'en Asie, etc. Quand nous avons été à New York, ce n'était pas les femmes américaines qui étaient là, c'était les femmes du Québec qui étaient là en train d'organiser les choses, d'assurer la sécurité, d'assurer l'organisation et tout ça. (Céline).

5. L'ÉVALUATION DE LA LUTTE

Nous avons mentionné précédemment les objectifs de la MMF qui sont:

- Informer et éduquer les femmes sur les grands enjeux nationaux et internationaux concernant la pauvreté et la violence faite aux femmes ;
- Jeter les bases d'un réseau international de solidarité féministe uni dans une action collective mondiale en respectant la diversité des femmes et de leurs stratégies ;
- Faire avancer nos revendications nationales et mondiales, sensibiliser les décideurs de la planète et tenter de faire des gains significatifs pour les femmes. (Marche mondiale des femmes, 2001:6).

Les femmes partagent quelques critiques, positives comme négatives, sur les gains obtenus et sur les processus de la MMF. Nous nous intéressons également à la relance de la lutte qui a été faite.

5.1. Les résultats

Les résultats de la lutte peuvent être appréciés sur le plan de la mobilisation, de l'organisation et des gains, eu égard aux revendications.

5.1.1. *Sur le plan de la mobilisation et de l'organisation*

Les femmes interrogées voient dans les résultats, en termes de mobilisation, plus d'aspects positifs que négatifs. Une répondante apprécie la visibilité de la Marche dans sa région: « Alors, je dirais au niveau de l'éducation et de l'information, c'est toute la visibilité que régionalement on a eu, par le biais des médias, qui a fait une stratégie de force. » (Nathalie). L'information et l'éducation du public dépassent en fait les espérances.

Les résultats positifs en matière de mobilisation paraissent incontestables. Une répondante affirme que le succès de l'événement a été de « rallier les gens aussi intensément » (Nathalie). La Marche aurait permis de percer une fois de plus « le mur de l'indifférence » (Céline) entre les dirigeants et les féministes, par l'organisation imposante et la mobilisation impressionnante qu'a suscitées la MMF. La prise en compte des femmes, par exemple dans les programmes de développement, semble être un gain indirect de la MMF:

Je crois que c'est peut-être encore une fois le mur de l'indifférence qui [a] été percé et aujourd'hui [quand] des réserves internationales du développement mettent le fait de tenir compte de la dimension genre dans chaque projet, dans chaque programme de développement, etc. [...] ce sont des gains, indirects, bon, mais des gains de la mobilisation des femmes, ça, c'est certain. (Céline).

La démarche a également permis à bon nombre de personnes de vivre un moment de solidarité. La solidarité est, pour une répondante, l'« outil principal pour revendiquer des meilleures conditions de vie des personnes, des femmes » (Nathalie). La solidarité permet la formation des réseaux: « [...] le fait de sentir des femmes, des hommes aussi, à travers ça, qui se rassemblaient pour une même cause, bien, c'était la force » (Nathalie). La solidarité permet d'apprendre à se connaître, à travailler ensemble et à se trouver des points de convergence malgré les divergences, que les répondantes ne nient pas non plus : « Mais, c'est comment on fait là, pas des compromis, je dirais, mais comment on arrive à faire confiance, à se respecter, malgré nos différences culturelles, parce qu'elles existent et il ne faut pas le nier. » (Hélène).

Les femmes veulent être solidaires entre toutes, peu importe la couleur, la provenance ou la situation économique de chacune. Les réseaux se forment autour des solidarités qu'elles veulent sans frontières géographique, culturelle, religieuse, politique, sociale ou économique. Les revendications s'établissent sur la base d'une solidarité inclusive; les femmes interrogées évoquent la légitimité des revendications: « Toutes les revendications étaient nobles ! C'était légitime de les faire. » (Nathalie).

Au niveau individuel, la MMF, en tant que mouvement collectif, a aussi apporté « tout un bagage » aux femmes, « une confiance » (Hélène) et « des amitiés » (Micheline). Mais les répondantes le disent: les organisatrices de la Marche ont énormément travaillé, certaines jusqu'à délaisser et négliger leur vie personnelle, voire se rendre au *burn-out*. Elles ont mis du temps dans la lutte, de l'énergie, du cœur, et étaient conscientes de l'intensité des efforts déployés : « Ça a quand même été une belle lutte, mais une lutte difficile aussi en termes d'énergie » (Nathalie).

La stratégie organisationnelle récolte beaucoup plus de commentaires positifs que négatifs. Les répondantes attribuent le plus grand succès de la lutte à l'organisation des femmes entre elles et à la solidarité qui s'est multipliée à travers les réseaux créés. En fait, toutes les femmes applaudissent le succès de l'organisation de la Marche: « Bon, je crois que ce qui a eu un succès, avant tout, c'est d'abord l'organisation » (Céline). En fait, les stratégies de la Marche et les moyens d'action auraient réussi en grande partie grâce au plan d'action « unitaire dans son

ensemble », autour duquel les femmes se sont mises « d'accord sur les grands principes », mais en laissant place à la souplesse et à l'adaptation: « [...] c'était important pour elles de pouvoir le concrétiser [le plan d'action] en tenant compte des réalités de chaque pays. Ça c'est important » (Hélène). Une autre qualifie de « louables » les moyens d'action de la MMF pour développer cette solidarité inclusive (Céline), les revendications étant présentées et défendues dans le pacifisme (Nathalie). Bref, les stratégies et tactiques pour développer les réseaux et la solidarité sont applaudies par la majorité des répondantes, d'autant plus qu'elles considèrent que les groupes de femmes travaillent dans un contexte d'insuffisance de moyens et de ressources. Aussi, le « réseautage » international entre les groupes de femmes a permis d'augmenter la solidarité entre elles, et a donné ainsi plus de force au mouvement. Par exemple, la chaîne humaine entre les femmes de partout dans le monde a impressionné (Céline), et l'action de solidarité *À midi, on fait du bruit!*, finalement, « a marché bien plus qu'on aurait pu imaginer » (Audrey).

Pour quelques femmes rencontrées, l'utilisation d'une stratégie de lobbying aurait permis aux militantes de se faire entendre. Les efforts des élus, conjugués à ceux des militantes, auraient permis d'avoir un poids: « Alors, c'est pas nous les militantes qui avons été à la Chambre de communes. C'est par le biais des députés, des ministres, qui ont été interpellés par nous, les militantes, mais aussi par les politiciens de chaque région, qui fait qu'on a été entendues. » (Nathalie).

Pour d'autres femmes, la stratégie de lobbying est critiquable, compte tenu des réponses obtenues. Les critiques font état d'un rapport inégal de force et de moyens entre les femmes et les dirigeants interpellés, et qui ne change pas vraiment au terme d'une rencontre privée. On propose de revoir la pertinence de cette stratégie. « Moi, je pense que j'irais plus, plutôt que de s'adresser aux gouvernements, [il faut] s'adresser au monde aussi, s'adresser aux individus » (Micheline). Les moyens doivent permettre d'aller les toucher directement dans leur quotidien, « dans des choses qu'on peut faire, je pense, comme dans la vie de tous les jours, qui font des différences » (Micheline). Cette militante donne comme exemples la consommation responsable et la stratégie d'Amnistie internationale, qui offriraient au mouvement une variété d'actions: « C'est tous les moyens mis ensemble qui fait qu'on peut gagner » (Nathalie). Dans la consommation responsable, les gestes quotidiens peuvent avoir des retombées considérables: « Ça se fait dans ton quotidien de façon individuelle, mais ça a des répercussions globales. » (Micheline). Quant à Amnistie internationale, sa pratique réussit à faire libérer des personnes emprisonnées ou maltraitées. Cette organisation fonctionne par la pression, en faisant des gestes simples, qui se répercutent à grande échelle: « La petite chaîne, et, un moment donné, ça commence à être gênant, parce que là, il y a beaucoup de monde qui savent que telle personne est maltraitée. » (Micheline).

5.1.2. Sur le plan des gains relatifs aux revendications

Par contre, les répondantes déplorent l'incohérence entre les nombreuses énergies déployées, les réseaux créés, la grande mobilisation et les gains concrets, qui s'avèrent apparemment minimes: « C'est une énigme parce que, évidemment, c'est surprenant d'avoir eu ces résultats-là après une telle grande marche. » (Nathalie). Malgré la mobilisation, la MMF n'a pas fait les gains espérés pour améliorer la vie des femmes: « On a réussi à mobiliser du monde, mais on n'a pas réussi à faire avancer nos revendications [...] on n'a rien obtenu ou à peu près rien, moi, je trouve! » (Micheline).

Cette répondante adresse une critique négative à l'endroit du choix de la marche comme principal moyen d'action, à la lumière des faibles résultats obtenus. Selon elle, marcher dans les rues pour protester ne donne rien, n'apporte pas les gains escomptés: « Moi, je ne crois plus à ça, ces affaires-là [marcher dans les rues], parce que ça n'a rien donné, l'autre fois, bien l'autre fois, en tout cas en 2000, je trouve que ça a pas donné grand-chose » (Micheline). Selon elle, les féministes doivent revoir leurs stratégies et moyens d'action pour acquérir un poids politique important au Québec et ainsi parvenir à améliorer la vie quotidienne des personnes.

5.2. La relance de l'action suite aux résultats de la MMF

Les réponses très décevantes des dirigeants ont amené le mouvement féministe québécois à une relance de l'action. Les groupes de femmes du mouvement « ont riposté » (Hélène), mais les femmes interrogées mentionnent que cette riposte québécoise aurait dû être plus frappante: « [...] ce qui me ramène à la dernière rencontre que nous avons fait avec le premier ministre de l'époque, et les différents ministres portant ces dossiers. Nous sommes sorties, on a fait une déclaration, mais on aurait pu faire quelque chose, un geste plus d'éclat, et ça, c'est mon évaluation personnelle, mais je pense [qu'elle est] partagée par certaines. » (Hélène).

Après les dernières rencontres avec les élus, les femmes « se sont rangées » en quelque sorte, laissant aux gouvernements une porte de sortie: « [...] on s'est rangées rapidement. Donc, j'ai l'impression qu'ils pouvaient compter là-dessus » (Audrey). Les militantes n'auraient pas eu une réaction proportionnelle à leur colère: « Le lendemain de la Marche, quand on a eu nos réponses là, Françoise David [a dit]: 'Les femmes sont fâchées!' Voyons donc! On était fâché, mais ça n'a pas dérangé personne! Tu comprends? » (Micheline)

Il aurait fallu, d'après certains témoignages, que les revendicatrices choquent et manifestent « cette colère de manière plus soutenue » (Audrey). On donne l'exemple d'un « *sit-in* », « planifié, pas connu et pas su par tout le monde » pour faire connaître le ras-le-bol du mouvement des femmes au Québec, jusqu'à l'obtention des gains désirés (Audrey). Le rapport de force acquis par la mobilisation aurait dû être utilisé pour prendre le relais des femmes déléguées pour le lobbying: « Mais moi, je me dis peut-être que si on avait pu aller de l'avant avec tout le rapport de force qu'on avait pour faire des actions, démontrer une présence, de dire: 'Non!'. Pas seulement nous, la délégation, mais avoir des centaines et des centaines de femmes à l'extérieur, après ces rencontres-là. » (Hélène).

En planifiant une relance concertée d'alternatives aux réponses insatisfaisantes, « les femmes à la base auraient été tout à fait prêtes, je pense, à traduire leur colère » (Audrey). Pour obtenir les gains souhaités, une répondante soutient qu'il faut absolument « déranger le pouvoir » (Micheline). La ténacité et la constance sont de mise: « [...] lorsqu'on veut gagner quelque chose, il faut continuer toujours, toujours et toujours inlassablement à revendiquer et à taper sur le même clou » (Nathalie). Les femmes interrogées croient que la stratégie, devant les dirigeants, est de « talonner » (Céline), « de ne pas lâcher » (Micheline) et « de se fâcher » (Hélène), bref, ne pas abandonner jusqu'à l'obtention des gains souhaités.

Or, il semble que les militantes aient connu un certain essoufflement, au terme de la Marche en octobre 2000. Il faut réaliser que depuis bien avant mars 2000, le rythme de l'action était très exigeant. « En même temps, c'est impossible à maintenir le rythme que le mouvement avait durant ces deux années-là. C'est trop exigeant ! » (Audrey).

De façon indirecte, les féministes et les progressistes ont riposté face aux résultats de la Marche et au manque d'engagement social du gouvernement du Parti québécois, en ne participant pas à sa réélection. Le Parti québécois aurait ainsi sous-estimé ses « adversaires » (Audrey), puisque deux ans plus tard, ils ont perdu les élections: « La défaite du PQ est liée – je ne veux pas exagérer ça, mais la défaite du PQ est liée, mettons, aux fusions municipales, mais, elle était aussi liée à son manque d'engagement social. » (Audrey).

Selon cette répondante, le gouvernement provincial s'est probablement rendu compte du poids de la MMF et de la force du mouvement féministe, lorsqu'il a perdu les élections en 2003. À ce sujet, la création du parti féministe progressiste Option citoyenne serait partie prenante de l'insatisfaction des femmes face aux dirigeants. Les répondantes l'associent à la prise de conscience des femmes, féministes, face à la nécessité de prendre leur place en politique pour faire avancer leurs dossiers et, de façon globale, défendre un « projet de société » (Hélène).

Enfin, il y a eu un « lâcher-prise » concernant la mobilisation et les actions après 2000, la Marche étant un « momentum » mobilisant et intense (Nathalie). Par contre, les femmes constatent que le « réseautage » s'est perpétué dans le temps et a porté fruit en permettant la création d'un autre outil de revendications pour les femmes, la Charte mondiale des femmes pour l'humanité¹¹: « Et au niveau du réseau d'actions féministes international, bien, je pense que oui, ça a eu une répercussion, dans le sens que, après 5 ans, en 2005, on a eu la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. » (Nathalie).

La Charte est fondée sur le désir de construire un monde autour de cinq valeurs charnières: la justice, l'égalité, la non-violence, la liberté et la solidarité.

¹¹ Trois répondantes font mention de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité comme projet actuel (2005) du mouvement féministe dans les suites de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

6. LES PISTES DE RENOUVELLEMENT

Au terme de cette description de la MMF, nous souhaitons évoquer deux pistes de renouvellement pour les luttes subséquentes. Nous nous arrêtons ici aux revendications et aux défis que pose une telle lutte sur le terrain transnational.

En ne prenant que les revendications adressées au gouvernement du Québec, nous comptons 20 revendications (voir l'Annexe 5). La présentation publique de cette liste peut semer une confusion: s'agit-il d'un état de situation des besoins des femmes ou de demandes à répondre maintenant? C'est sans doute la dernière impression qui est restée chez les militantes et la base sociale. L'ampleur de la mobilisation et la somme importante des coûts humains et financiers engagés dans la lutte semble alors correspondre à la hauteur du nombre de revendications. Dans cette perspective, il faut réaliser l'ampleur des attentes à l'égard de la lutte et du poids qui est mis sur les épaules des militantes de la première ligne. Si les gains sont perçus comme étant trop limités, la déception peut être proportionnelle aux attentes. C'est pourquoi des militantes croient que lors d'une prochaine lutte de cette nature, on devrait diminuer le nombre de revendications, ou encore, en privilégier publiquement quelques-unes seulement, afin de faciliter l'obtention des gains: « Moi, je pense qu'on aurait été mieux d'avoir une revendication forte, et de la travailler, peut-être deux, mettons [sur la] pauvreté [et la] violence. » (Micheline). Elle donne un autre exemple : « Ce qu'on voulait, nous autres, c'est qu'une personne qui travaille 40 heures semaine vive au-dessus du seuil de la pauvreté et c'est très légitime. Et ça, si on avait juste poussé celle-là, on l'aurait peut-être eue. Mais peut-être pas! » (Micheline).

Selon une autre femme interviewée, un nombre plus petit de revendications aurait sûrement facilité l'organisation de la lutte. Au lieu des 17 revendications mondiales, « ça aurait été plus facile avec 9 ou 10 » (Audrey). Le contenu des revendications est par ailleurs questionné; certaines priorités auraient dû être faites et des revendications plus ciblées auraient pu ainsi mises de l'avant (Micheline). Pour une autre militante, les revendications formaient un « *melting pot* » et plusieurs femmes ne se sentaient pas interpellées par certaines revendications. Par ailleurs, la complexité de certaines revendications rendait difficile le travail de lobbying, puisque plusieurs ministères et organismes différents étaient concernés et devaient alors être rencontrés.

En outre, des revendications moins nombreuses donneraient peut-être davantage de marge de manœuvre aux gouvernements. Une répondante donne l'exemple d'un député qui s'assoierait pour regarder les revendications et qui s'exclamerait: « Méchant programme! ». Le député pourrait ne retenir qu'une ou deux demandes qu'il serait prêt à appuyer.

En ce qui concerne les exigences que pose une lutte transnationale comme l'a été la MMF, rappelons qu'il s'agissait d'une première lutte d'une telle dimension pour le mouvement féministe québécois. Les militantes expérimentaient également pour la première fois la rencontre avec des institutions internationales (BM, FMI et ONU). Or, avec la distance que permettait le temps, une militante affirme qu'en 2005, le mouvement serait amené à se repositionner face à ces institutions et à les interpeller différemment, puisque celles-ci restaient marquées par l'idéologie libérale et patriarcale.

Une autre exigence d'une lutte transnationale consiste à pouvoir faire face à la complexité des identités chez les militantes et la base sociale. Une répondante recommande d'approfondir la connaissance des femmes appartenant à d'autres cultures, souhait exprimé également par trois autres femmes. Le mouvement féministe doit marquer d'autres pas déjà franchis dans cette direction: « De telle sorte qu'il faudrait que les femmes aillent plus au fond des choses, si elles sont vraiment pour l'égalité, l'équité, la paix, etc. C'est sûr qu'il y a des efforts qui sont faits, mais ça reste encore assez superficiel, à mon avis. » (Céline).

En ce sens, les femmes du mouvement féministe québécois devraient donner davantage la parole et la place qui revient aux femmes provenant d'autres pays, à l'intérieur de leurs organisations et en termes de reconnaissance historique.

Une réflexion doit également être menée sur les revendications internationales communes. Les femmes pourraient considérer que certaines revendications québécoises ont moins d'importance, en comparaison à d'autres problèmes vécus par des femmes ailleurs sur la planète. Ce sentiment a été exprimé en entrevue : « On s'est comme perdues dans des choses qui ne sont pas sans importance, mais qui ne sont pas graves ! » (Micheline). Comment alors concilier les différences dans la perspective de construire une solidarité internationale entre les femmes? Voilà une question dont les réponses viendront sans doute de l'expérimentation sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- AQOCI (Association québécoise des organismes de coopération internationale). 2002. Les OCI et la MMF. Une implication constante pour la marche des femmes! Seconde publication sur l'engagement des organismes de coopération internationale (OCI) membres de l'AQOCI dans la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence. (Sans autre mention).
- BARBOT, Vivian. 2000. « La solidarité nouvelle et les nouvelles solidarités. La Marche mondiale de l'an 2000 ». Recherches féministes, vol. 13, no 1, pp. 19-25.
- BARBOT, Vivian et Ruth ROSE. 2000. « La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 ». Entrevue avec Françoise David ». Recherches féministes, vol 13, no 1, pp. 7-17.
- BENFORD, Robert et Scott HUNT. 2001. « Cadrage en conflit. Mouvements sociaux et problèmes sociaux ». In Daniel CEFAÏ et Danny TROM (dir.), Les formes de l'action collective. Paris, Éditions de L'EHESS, pp. 163-194.
- BOURRET, Gisèle. 2004. Projet de plate-forme politique. Montréal, Fédération des femmes du Québec.
- COMITÉ CANADIEN DE LA MARCHE DES FEMMES. 2001. Rapport du Comité canadien de la Marche des femmes. <http://www.canada.marchofwomen.org/fr/rapports2.html>, consulté le 06 mai 2005.
- COMEAU, Yvan. 2005. Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives. Montréal, Cahiers du CRISES, Collection Mouvements sociaux, MS05-01, 30 p.
- COMITÉ DE TRAVAIL MMF. 2001. Robe du millénaire. Une robe cousue de paroles de femmes. Québec, Université Laval, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Cahier no 16, 77 p.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. 2001. « Politique. Quelle place pour les femmes? ». La Gazette des femmes, vol. 23, no 3.
- DEMCZUK, Irène. 2000. « Marche pour le droit des lesbiennes à l'égalité ». Recherches féministes, vol. 13, no 1, pp. 131-144.
- DESLAURIERS, Jean-Pierre et Michèle KÉRISIT. 1997. « Le devis de recherche qualitative ». In Jean POUPART et al., La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques. Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, pp. 85-112.

- DRUELLE, Anick. 2000. « Stratégies des mouvements de femmes face aux processus de mondialisation: quelques perspectives sociologiques ». In Marie-Andrée ROY et Anick DRUELLE (dir.), *Lectures féministes de la mondialisation : contributions multidisciplinaires*. Montréal, Université de Montréal, Institut de recherches et d'études féministes, Les Cahiers de l'IREF, no 5, pp. 123-143.
- DUMONT, Micheline. 2004. « La Charte mondiale des femmes pour l'humanité: quelques antécédents ». Sisyphé. http://sisyphe.org/article.php3?id_article=1619, consulté le 16 mars 2005.
- FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC. 2001. « Rapport d'activités 2000-2001 ». <http://www.ffq.qc.ca/pub/rapports.html>, consulté le 06 février 2005.
- FEMMES EN MARCHÉ (en ligne). « En guise de préface ». In *Marche mondiale des femmes*. <http://www.marchemondiale.org/bilan/fr/preface.html>, consulté le 18 février 2005.
- FEMMES EN MARCHÉ. 2002. *Regards sur les actions et revendications de la Marche mondiale des femmes*. Montréal, Marche mondiale des femmes et Les Éditions du remue-ménage, 64 p.
- FEMMES EN MARCHÉ. 2004. « Historique. Du pain, des roses et des pas ». <http://www.marchemondiale.org/bilan/fr/historique.html>, consulté le 18 février 2005.
- GIRAUD, Isabelle. 2001. « La transnationalisation des solidarités: l'exemple de la marche mondiale des femmes ». *Lien social et Politique – RIAC*, no 45, pp. 145-160.
- GUINDON, Geneviève C. 2000. « La Marche mondiale des femmes de l'an 2000: la solidarité contre la pauvreté et la violence ». *Économie et Solidarités*, vol. 31, no 2, pp. 41-44.
- GRAVEL, Pierre. 2000. « Un heureux hasard ». *La Presse* (Montréal), 15 octobre, p. A14.
- LECLERC, Jean-Claude. 2000. « La Marche mondiale. Dieu n'est pas encore une femme ». *Le Devoir* (Montréal), 16 octobre, p. B6.
- LEDUC, Louise. 2000. « Au front ! ». *Le Devoir* (Montréal), 14 octobre, p. A1.
- MANN, Patrice. 1991. *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*. Paris, Armand Colin, 152 p.
- MARANDET, Élodie. 2000. « Des femmes moteur du système des Nations unies: les droits des femmes enfin reconnus? ». In Mathilde DUBESSET (dir.), *L'action des Nations unies et des ONG en faveur des femmes. Vers un féminisme global?* Grenoble, Institut d'études politiques de Grenoble, pp. 100-119.

- MARCHE MONDIALE DES FEMMES DE L'AN 2000. 1998. « Rencontre internationale préparatoire. 17 et 18 octobre 1998 ». <http://www.marchemondiale.org>, consulté le 26 avril 2005.
- MARCHE MONDIALE DES FEMMES ET FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC. 2000. Pas à pas pour changer le monde. Mosaïque en hommage aux luttes des femmes du monde. Montréal (sans éditeur).
- MARCHE MONDIALE DES FEMMES. 1999. Cahier des revendications mondiales: contre la pauvreté et pour le partage de la richesse, contre la violence faite aux femmes et pour le respect de leur intégrité physique et mentale. Juillet 1999. <http://www.marchemondiale.org>, consulté le 26 avril 2005.
- MARCHE MONDIALE DES FEMMES. 2000a. Sexisme et mondialisation. 2000 bonnes raisons de marcher. http://www.marchemondiale.org/publications/Sexisme%20et%20mondialisation%2C%202000/fr/base_view, consulté le 09 août 2006.
- MARCHE MONDIALE DES FEMMES. 2000b. 2000 bonnes raisons... de changer de cap!» Lettre aux dirigeants du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, octobre 2000.
- MARCHE MONDIALE DES FEMMES. 2000c. Déclaration des ONG de la région Europe, Amérique du Nord. Discours de Françoise David. Communiqué de presse MMF (New-York), 9 juin 2000.
- MARCHE MONDIALE DES FEMMES. 2001. Marche mondiale des femmes au Québec! Bilan juin 2001. (Sans autre mention).
- MELUCCI, Alberto. 1983. « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques ». Revue internationale d'action communautaire, vol. 50, pp. 13-30.
- MELUCCI, Alberto. 1996. Challenging Codes. Collective Action In the Information Age. Cambridge, Cambridge University Press, 441 p.
- PARTI QUÉBÉCOIS (en ligne) Programme du Parti Québécois. Édition 2001. Site du Parti Québécois, section Médiathèque. <http://www.pq.org>, consulté le 29 décembre 2005.
- PEDNEAULT, Hélène (2000). « Revue de l'année 2000. Les femmes en marche ». Journal Voir, Cahier spécial, vol. 14, no 51, 21 décembre, p. 22.
- PLAMONDON, Denis. 2004. La Marche mondiale des femmes de l'an 2000 ou L'expérience de cette marche au Saguenay-Lac-St-Jean. Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales, 25 p.

- REINHARZ, Shulamit et Lynn DAVIDMAN. 1992. *Feminist methods in Social Research*. New York, Oxford, Oxford University Press, 414 p.
- SIMARD, Martine. 2006. *La Marche mondiale des femmes de l'an 2000: rapports au pouvoir et stratégies d'action dans un contexte néolibéral et patriarcal*. Québec, Université Laval, Faculté des études supérieures, 146 p.
- THE ASSOCIATE PRESS. 2000a. « AM Women's Day ». *The Canadian Press* (Ontario), 08 mars.
- THE ASSOCIATE PRESS. 2000b. « Another bishop condemns World March of Women ». *The Canadian Press* (Ontario), 18 juillet.
- THE ASSOCIATE PRESS. 2000c. « Thousand of women march in Washington to protest against poverty, violence ». *The Canadian Press* (Ontario), 15 octobre.
- THIBAUT, Charlotte. 2000. « Réflexion d'une intervenante sur le mouvement des femmes québécois face à la mondialisation ». In Marie-Andrée ROY et Anick DRUELLE (dir.), *Lectures féministes de la mondialisation: contributions multidisciplinaires*. Montréal, Université de Montréal, Institut de recherches et d'études féministes, Les cahiers de l'IREF, no 5, pp. 113-121.

SITES WEB

- Banque mondiale. <http://www.banquemondiale.org>
consulté le 19 décembre 2005.
- Femmes en marche (2002). <http://www.marchemondiale.org/bilan/index.html>
consulté le 07 février 2005.
- Fonds monétaire international. <http://www.imf.org>
consulté le 19 décembre 2005.
- Marche mondiale des femmes. <http://www.marchemondiale.org/fr/index.html>
consulté le 10 février 2005.
- Organisation des Nations Unies. <http://www.un.org>
consulté le 30 mai 2006.
- Université Laval. Faculté des études supérieures. <http://www.fes.ulaval.ca/>
consulté le 27 octobre 2006.

ANNEXE 1
Rubriques de la « Grille pour la réalisation de
monographies portant sur des luttes collectives »
(Comeau, 2005)

LES SOURCES DES DONNÉES	Les sources documentaires	
	Les entrevues	
LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE	Le milieu	
	La chronologie des événements	
	Les acteurs et les intérêts en présence	
	Les enjeux de la lutte	
L'ÉMERGENCE DE LA LUTTE	La situation de privation, de conflit ou de désaccord	
	La construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs	
	La constitution et le maintien de l'identité collective	
	Les courts-circuits de solidarité	
LE DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE	Les opportunités	
	La conduite de la lutte	La rationalité
		L'information
		Les ressources
	La stratégie	
La concurrence avec des organisations semblables		
LE DÉNOUEMENT DE LA LUTTE		
L'ÉVALUATION DE LA LUTTE	Sur le plan de la répartition	Économique (redistribution)
		Politique (participation)
		Idéologique (légitimation)
	Sur le plan de l'organisation	L'autonomie
		La solidarité
		La mobilisation
LES PISTES DE RENOUVELLEMENT		

ANNEXE 2

Guide d'entrevues

Présentation de la chercheuse

Remerciements

Entente pour confidentialité, signature et lecture formulaire de consentement

Perception de la lutte et de sa participation

1. Pour débiter, parlez-moi de votre participation à la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.
2. Parlez-moi des stratégies et des moyens d'action qui ont eu du succès dans le cadre de la Marche.
3. Selon votre expérience et votre analyse, quels ont été les principaux obstacles rencontrés lors de la Marche ?
4. Quels ont été les stratégies et moyens pour contourner ces obstacles ?
5. Dans [groupe de militance], avez-vous expérimenté des stratégies et moyens d'action différents ou qui se sont démarqués du reste de la Marche ?

Perception des rapports au pouvoir dans la militance

6. Que vous a appris l'expérience de la Marche mondiale des femmes sur le pouvoir ?
7. En vous inspirant de votre expérience dans la Marche, quelles seraient vos suggestions pour augmenter le pouvoir des femmes ?

Perception des enjeux de la MMF et du mouvement féministe, altermondialiste

8. En fait, pourquoi chercher à donner plus de pouvoir aux femmes ?
9. Quelles forces la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 a données au mouvement féministe ?

Nous avons maintenant fait le tour de nos questions...

10. Si vous aviez un message à laisser sur le pouvoir et la Marche mondiale des femmes en conclusion de cet entretien, quel serait-il ?

Remerciements et information sur la disponibilité des résultats.

ANNEXE 3

Questionnaire sur l'engagement social et militant

Code:

Formation:

Occupation / profession:

Principal groupe de militance:

Nombre d'années dans ce groupe:

Caractéristiques du groupe:

- public(s) cible :
- cause(s) ciblées :
- genre du groupe (mixte/non-mixte):

Luttes menées avant la Marche mondiale des femmes (causes défendues et durée) :

- ◆
- ◆
- ◆
- ◆

Historique de votre implication dans la MMF:

- rôle(s) dans la MMF :
- tâches effectuées pour la MMF:
- durée de votre implication dans la MMF:
- niveau d'implication:
 - local/régional et/ou
 - provincial et/ou
 - national et/ou
 - international

ANNEXE 4

Portrait social et militant des répondantes

Le portrait est dressé à partir des données du « Questionnaire de l'engagement social et militant » et vise à permettre aux lecteurs et lectrices d'avoir une meilleure compréhension du bagage et des principaux champs d'action de nos répondantes ainsi que de leurs rôles et niveaux d'implication lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

Dans le but de préserver l'anonymat des répondantes, la liste ne contient pas les noms fictifs attribués aux répondantes pour ne pas faciliter leur identification.

RÉPONDANTE A

Formation dans le milieu de l'éducation.
Militante depuis 25 ans dans le milieu syndical.
Membre de la coordination nationale de la MMF et du comité de stratégie national.
Implication concrète au niveau local, régional, provincial et international de la Marche.

RÉPONDANTE B

Formation en travail social.
Militante depuis 7 ans dans un groupe de défense de droits.
Membre d'un comité régional d'organisation de la Marche (CROM).
Implication concrète au niveau local et régional de la Marche.

RÉPONDANTE C

Formation universitaire en affaires publiques et communautaires et en analyse des politiques.
Militante depuis plus de 10 ans pour des causes féministes, écologistes, progressistes et altermondialistes
Membre du comité d'action national, du comité violence et du comité pauvreté.
Coordonnatrice de la Marche au Québec et déléguée au niveau national.

RÉPONDANTE D

Formation en sociologie.
Présidente d'un réseau de défense des droits des femmes et militante dans ce groupe depuis 10 ans.
Participation à la rencontre internationale préparatoire de la Marche.
Implication concrète provinciale, nationale et internationale

RÉPONDANTE E

Formation universitaire.
Militante dans un réseau de défense de droits.
Coordonnatrice d'un CROM.
Implication concrète au niveau local et régional de la Marche.

ANNEXE 5

Comparaison entre les revendications de la marche mondiale des femmes et les réponses du Gouvernement du Québec¹²

1. Une grande campagne d'éducation et de sensibilisation sur 10 ans, réalisée par les groupes féministes et financée par l'État, pour éliminer la violence faite aux femmes

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> • 25 millions \$ sur 10 ans, soit 2,5 millions par année 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 million \$ sur deux ans relativement à la violence conjugale • 4,5 millions \$ sur 3 ans relativement aux agressions sexuelles • 1,87 millions \$ pour le programme ESPACE de prévention de la violence auprès des enfants

2. L'accès, gratuit et sans délai, pour toutes les femmes victimes de violence, à des ressources offrant de l'aide et des activités de prévention, de sensibilisation et de défense de droits

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> • 36 millions \$ pour les maisons d'hébergement • 9 millions \$ pour les centres de femmes • 14 millions \$ pour les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Maisons d'hébergement = 8 millions \$ sur 2 ans • Centres de femmes = aucun engagement • CALACS = 7,5 millions \$ (développement et consolidation) • 0,7 millions \$ pour travailler dans les centres désignés (hôpitaux ou CLSC) avec la trousse médico-légale

¹² Marche mondiale des femmes (en ligne). « Tableau comparatif des revendications de la Marche mondiale des femmes et des réponses du gouvernement du Québec », <http://www.ffq.qc.ca/marchequbec/informations/tableau.html>, consulté le 26 avril 2005.

3. Un meilleur soutien financier des maisons d'hébergement en milieu autochtone pour les femmes victimes de violence

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> Équité avec les autres maisons d'hébergement = 3,2 millions \$ 	<ul style="list-style-type: none"> Inclus dans l'accès aux ressources (réponse à la revendication n° 2)

4. L'accès à un financement de fonctionnement pour les groupes de femmes des communautés culturelles et des minorités visibles afin de répondre à leurs besoins et de favoriser leur participation à la société québécoise

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> <i>Idem</i> revendication 	<ul style="list-style-type: none"> Rien

5. Un meilleur accès aux études pour toutes les femmes et particulièrement pour les responsables de famille monoparentale et les femmes « sans chèque »

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> Terminer l'arrimage entre la politique familiale et le Régime de prêts et bourses, c'est-à-dire, redonner aux étudiant-e-s parents les 2 000 \$ perdus lors de l'instauration de la Politique familiale Permettre aux étudiant-e-s à temps partiel d'avoir accès au Régime de prêts et bourses Emploi-Québec : meilleur accès à la formation pour les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Paiement des intérêts des prêts des étudiantes qui doivent interrompre temporairement leurs études pour la naissance ou l'adoption d'un enfant = 1,3 million \$ Mise en œuvre de la Stratégie d'intégration à l'égard de la main-d'œuvre féminine (dont nous ne connaissons pas encore le contenu...)

6. L'accès universel pour les Néo-Québécoises à des cours de français accompagnés d'allocations décentes et l'accès à des services de garde, sans aucune exclusion basée sur le statut d'immigration ou sur les années de résidence au Québec

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> • Allocations pour les femmes qui suivent les cours de français à temps partiel • Fin de l'exclusion basée sur les années de résidence 	<ul style="list-style-type: none"> • Allocations pour couvrir les frais de transport et les frais de garde pour les personnes qui étudient le français à temps partiel = 4,4 millions \$

7. La mise sur pied d'un grand chantier de logement social, soit 8 000 HLM, coopératives et OSBL d'habitation par année

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> • Il en coûte 43 millions \$ pour faire 1 325 logements sociaux, ce qui se fait déjà. Si le gouvernement du Québec s'engageait à faire 2 675 nouveaux logements sociaux, le coût serait d'environ 267,5 millions \$ par année 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de 400 unités = 2,3 millions \$ (dans les faits, il s'agit simplement du respect d'une promesse électorale du Parti québécois) • Reconduction du supplément au loyer pour les ménages qui en bénéficient jusqu'en 2003

8. L'imposition fiscale progressive des entreprises et des individus en tenant compte des principes de justice, d'équité et de redistribution de la richesse.

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Idem</i> revendication 	<ul style="list-style-type: none"> • Rien

9. Un régime universel d'allocations familiales et une allocation supplémentaire pour les familles pauvres en fonction des besoins réels des enfants

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des montants suivants pour les besoins essentiels des enfants en l'an 2000* : <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} enfant - famille biparentale : 4 300 \$ - 1^{er} enfant - famille monoparentale : 6 700 \$ - chaque autre enfant : 3 350 \$ • Remplacer le crédit d'impôt actuel qui sert principalement au père par l'universalité du programme, ce qui sert principalement à la mère, qui reçoit le chèque d'allocation familiale 	<ul style="list-style-type: none"> • Rien

* Notons qu'actuellement ces montants sont de :
 1^{er} enfant - famille biparentale 2 600 \$
 1^{er} enfant - famille monoparentale 3 900 \$
 chaque autre enfant 2 400 \$

10. Un barème plancher à l'aide sociale en dessous duquel aucune ponction, coupure, saisie ou pénalité ne puisse être faite. Le montant du plancher doit être établi de façon à couvrir les besoins essentiels (au minimum : logement, chauffage, électricité, nourriture, médicaments, habillement)

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> • Fin immédiate de la coupure pour partage du logement = 51 millions \$ • Indexation immédiate des prestations de 1,6 % = 28,9 millions \$ • Augmentation de 50 \$ des prestations pour revenir au pouvoir d'achat de 1993 = 156 millions \$ par année 	<ul style="list-style-type: none"> • Majoration du soutien aux femmes prestataires de la Sécurité du revenu qui sont enceintes ou qui allaitent = 2,5 millions \$ • Augmentation de l'aide aux parents prestataires de la Sécurité du revenu pour leurs enfants inscrits au primaire et au secondaire = 7 millions \$ • Total = 9,5 millions \$

11. L'augmentation du salaire minimum pour permettre à une personne travaillant 40 heures par semaine d'avoir un salaire annuel se situant au-dessus du seuil de pauvreté établi pour une personne seule

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> • 8,50 \$ de l'heure 	<ul style="list-style-type: none"> • 7,00 \$ de l'heure, soit 200 \$ de plus par année

12. Une contribution gouvernementale au Régime des rentes du Québec, pour les femmes, afin de reconnaître leur travail auprès de leurs enfants

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> • Un comité de travail = aucun coût à court terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Rien

13. L'élimination de la discrimination à l'égard des lesbiennes dans les lois, règlements, politiques et services

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> • Mise sur pied d'un comité pour proposer des pistes de réforme du Code civil = aucun coût • Mise en œuvre des orientations ministérielles adoptées par le ministère de la Santé et Services sociaux : application d'une politique adoptée il y a quelques années • Instaurer une politique anti-homophobie à l'intérieur du système scolaire dès le primaire de la même façon que les écoles ont une politique anti-raciste et anti-sexiste. Les dépenses à prévoir sont pour l'adaptation du matériel pédagogique, la formation du personnel enseignant et des autres professionnel-le-s dans les écoles et l'achat de nouveaux livres dans les bibliothèques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion d'information concernant la loi 32 sur les conjoints de même sexe par le MRCI • Poursuite de sensibilisation entreprise dans les réseaux du MSSS et du MEQ • Étude sur l'accès à la maternité des lesbiennes par le MSSS • Travaux sur la lutte contre la violence faite aux femmes et sur la discrimination basée sur l'orientation sexuelle (formations collégiale et universitaire, recherche sur le décrochage scolaire)

14. L'application par le gouvernement de moyens concrets favorisant un réel accès des femmes des communautés ethniques et culturelles, des minorités visibles, des femmes autochtones et des femmes handicapées au marché du travail

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> Inclure les femmes dans les différents groupes cibles, soit modification au projet de loi 143 	<ul style="list-style-type: none"> Le projet de loi 143 sans modification Mise en œuvre de la Stratégie d'intégration à l'égard de la main-d'œuvre féminine (dont nous ne connaissons pas encore le contenu...)

15. L'élimination de la discrimination et de la violence à l'égard des travailleuses du sexe, notamment dans leurs rapports aux services sociaux, judiciaires, policiers et de santé

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> Intervention auprès du ministère de la Sécurité publique Formation pour les intervenant-e-s aux ministères de la Justice et de la Sécurité publique 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de travail (ministère de la Justice)

16. L'adoption d'une loi-cadre visant l'élimination de la pauvreté

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> La reconnaissance de notre proposition de loi-cadre comme base de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> Rien

17. Un amendement aux normes du travail afin d'accorder les mêmes droits et conditions à toute personne salariée, quel que soit son statut d'emploi (temps plein, temps partiel, occasionnel, sur appel, etc.)

Demande de la MMF	Réponse du gouvernement
<ul style="list-style-type: none"> <i>Idem</i> revendication 	<ul style="list-style-type: none"> Réforme de la Loi au printemps. Aucune indication, ni engagement